

CONDITIONS PARTICULIERES

OFFRE PACK PRO

Version du 22 décembre 2017

1. OBJET ET PREAMBULE

Les présentes Conditions Particulières complètent les termes et conditions des Conditions Générales s'agissant de l'Offre « PACK PRO ».

2. DEFINITIONS

Anti-spam : Produit inclus dans Securitoo Intégral (uniquement dans sa version installée sur Appareil mobile et sur micro-ordinateur PC), analysant chaque Courrier électronique avant qu'il n'arrive dans votre boîte aux lettres et plaçant les courriers qui ont pu être détectés indésirables dans un répertoire spécial.

Anti-spyware : Produit inclus dans Securitoo Intégral (uniquement dans sa version installée sur micro-ordinateur PC ou MAC), permettant d'éviter l'installation de logiciels qui ont pu être détectés comme étant des spywares (logiciels espions ayant généralement pour objet de connaître les opérations réalisées sur un micro-ordinateur et notamment les identifiants tels que login, mot de passe, etc).

Antivirus : Produit inclus dans Securitoo Intégral, permettant de détecter que les fichiers présents sur votre Appareil et susceptibles de faire l'objet d'une contamination ne contiennent pas de Virus et de Vous avertir en cas de tentative d'infection.

Antivol : Produit inclus dans Securitoo Intégral (uniquement dans sa version installée sur Smartphone ou Tablette), Vous permettant d'effectuer différentes actions à distance, notamment de verrouiller votre Appareil mobile, de supprimer à distance tout ou partie des données qu'il comporte, de recevoir sa localisation GPS, de prendre une photographie furtive si votre Appareil mobile est équipé d'un appareil photo frontal, et d'être informé par Courrier électronique ou SMS si une autre carte SIM est insérée dans votre Smartphone.

Appareil : désigne un terminal, qu'il s'agisse d'un appareil mobile (Tablette ou Smartphone) ou d'un micro-ordinateur (ordinateur de bureau ou ordinateur portable), sur lequel peut être installé un Produit de sécurité.

Appareil mobile : désigne une Tablette et/ou un Smartphone.

Éditeur : personne éditrice du Produit. Il s'agit de Kaspersky (Securitoo Intégral), ainsi que de toute autre personne ayant fourni un logiciel composant le Produit, en ce compris les Éditeurs de logiciels sous licence libre. Les coordonnées des Éditeurs figurent à la fin de la Licence reproduite au dernier article des Conditions Particulières.

Firewall : Produit inclus dans Securitoo Intégral (uniquement dans sa version installée sur micro-ordinateur PC), permettant de contrôler l'intégrité des applications et de filtrer les données circulant entre le micro-ordinateur du Client et un réseau externe, en vue de neutraliser les tentatives d'intrusion de l'extérieur une fois détectées, mais aussi de contrôler les accès vers l'extérieur.

Kit Satellite : Kit mis à disposition par Nordnet et composé :

- d'une Parabole 75 cm, une tête de réception/émission TRIA comportant un outil d'aide au pointage, environ 20 m de câble connecteur F, un câble ethernet RJ45, un guide d'installation, un tutorial vidéo sur DVD,
- d'un modem prêt à l'usage (port ethernet pour raccordement à votre micro-ordinateur ou à un équipement type routeur hub ou switch).

Licence : conditions d'utilisation déterminées par l'Éditeur du Produit. L'acceptation des termes de la Licence par le Client est obligatoire. Les termes de la Licence lient directement le Client à l'Éditeur du Produit.

Pack : Offre au sein de laquelle le Kit Satellite est mis à disposition du Client.

Parabole : Parabole extérieure bidirectionnelle permettant de recevoir et d'émettre des données à haute vitesse par voie satellitaire.

PACK PRO : Offre PACK PRO 20 Mb/s (illimitée), Offre PACK PRO XXL 20 Mb/s (50 Giga).

Protection enfants : Produit inclus dans Securitoo Intégral (uniquement dans sa version installée sur micro-ordinateur PC ou MAC), permettant de limiter l'usage de l'accès à Internet à partir des micro-ordinateurs sur lesquels le Produit est installé (durée de navigation, horaires) et de vérifier et de filtrer, selon des règles prédéterminées, le contenu de tout ou partie de sites Internet pouvant être sollicités par les Utilisateurs du micro-ordinateur lors de leur navigation sur le réseau Internet.

Site Nordnet : site Internet consultable à l'adresse www.Nordnet.com.

Smartphone : téléphone mobile intelligent comportant des fonctions de communication telles que la téléphonie ou l'accès à Internet et le plus souvent des fonctions informatiques ou multimédias.

Tablette : ordinateur mobile sous forme de tablette numérique.

Téléphone par Satellite : Service permettant au Client de se raccorder au réseau de téléphonie sur IP, d'émettre des appels vers les destinations identifiées et/ou opérateurs compatibles à l'aide d'un téléphone relié au modem (via la NordnetBox Séduction) et de recevoir des appels téléphoniques émis via les opérateurs disposant d'un réseau compatible, dans les conditions et selon les modalités définies ci-après.

Virus : logiciels malveillants (notamment virus, rootkits, dialers, vers, etc...)

Wi-Fi : Technologie sans fil standard de partage d'un accès au réseau Internet.

3. SOUSCRIPTION AU SERVICE

3.1 Conditions de souscription

Le Service est réservé pour une utilisation en France métropolitaine (Corse comprise).

Vous êtes informés que l'offre PACK PRO 20 Mb/s « Illimité » n'est plus disponible à la souscription.

3.2 Subvention

Vous êtes informés que selon le lieu dans lequel Vous souhaitez installer la Parabole, il est possible que Vous puissiez bénéficier d'une subvention.

Il Vous appartient de vérifier si une telle subvention peut Vous être octroyée, et le cas échéant, de Vous rapprocher de l'autorité concernée afin de pouvoir en bénéficier.

Nordnet Vous invite à lire attentivement les conditions de la subvention et attire votre attention sur le fait que peuvent notamment y figurer le fait que :

- tout déménagement hors de la zone voire même au sein de la zone pourrait entraîner l'obligation de rembourser tout ou partie de la subvention, selon les conditions définies par l'autorité accordant la subvention. Le remboursement de la subvention pourra être fait directement à Nordnet pour le cas où le montant de la subvention a été avancé par Nordnet.
- le bénéfice de la subvention soit conditionné au maintien de la Parabole au lieu effectivement déclaré lors de l'octroi de la subvention.
- la Parabole appartienne à l'autorité attribuant la subvention.

Nordnet ne peut en aucun cas être tenue responsable d'un refus de l'autorité concernée de Vous accorder une subvention ou du fait que Vous ne sollicitiez pas la subvention à laquelle Vous pourriez prétendre.

En outre, dans l'hypothèse où Nordnet aurait avancé le montant de la subvention et que celle-ci ne Vous est pas accordée, il Vous appartient de rembourser Nordnet du montant avancé.

4. CONTENU DU SERVICE

4.1 – Description générale du Service

Le Service comprend :

- Un accès à Internet par voie satellitaire.
- La mise à disposition d'un Kit Satellite, étant précisé qu'il est indispensable de disposer d'une Parabole compatible avec le service fourni par Eutelsat pour bénéficier du Service et que cette Parabole est incluse dans le Kit Satellite,
- La mise à disposition de la Nordnet Box Séduction,
- Un forfait « Téléphone par Satellite »,
- Un Produit Securitoo Intégral,
- Un forfait standard d'installation sur site via un partenaire antenniste de Nordnet,
- 20 Gigabites aux lettres électroniques.

4.2 Service d'accès à Internet par satellite

4.2.1 Principes généraux

Nordnet utilise pour la fourniture du Service d'accès Internet par le satellite dans le cadre de l'Offre « PACK PRO », les services Tooway de l'opérateur satellitaire Eutelsat.

Est exclue toute utilisation de type mise à disposition de serveur de messagerie (hors souscription d'Options éventuellement proposées par Nordnet et permettant ce type d'utilisation).

Le Service ne peut en aucun cas être utilisé dans des lieux publics ou espaces commerciaux à usage public. Ceci exclut en particulier son usage sur des bornes en libre service, espaces de type « Cyber », salons de démonstration temporaires ou permanents, à moins que Vous en ayez été expressément autorisé par Nordnet.

Le Service n'est pas adapté à des utilisations spécifiques d'Internet notamment nécessitant un débit ou un volume de données échangées supérieur aux limites fixées en annexe aux présentes Conditions Particulières.

A ce titre, le Service n'est pas adapté, par exemple, aux applications nécessitant un temps de réponse très rapide (comme les jeux vidéo en réseau par exemple), au téléchargement soutenu (Peer2Peer, VOD...) et à toute utilisation ne supportant pas le temps de transit lié aux contraintes d'une transmission par voie satellitaire (comme l'utilisation du Service afin de raccorder à Internet des sites nécessitant une forte sollicitation du réseau tels que ceux proposant des transactions commerciales en ligne ou proposant des services peer-to-peer ou des services de téléchargement).

Votre attention est attirée sur le fait que la liaison satellite est soumise à des aléas liés à la technologie employée notamment en cas de conditions météorologiques défavorables. A ce titre, il Vous est recommandé de ne pas utiliser ce Service pour y raccorder tout système lié à la sécurité des personnes ou des biens.

Vous vous interdisez d'exercer par le biais du Service une activité à risque, c'est-à-dire une activité qui implique le stockage, la réception ou la transmission de données ou la mise en œuvre d'applications sensibles ou de grande valeur, nécessitant par exemple un fonctionnement à l'épreuve des pannes, tel que équipement de surveillance ou de gestion dans des environnements à risque dont les performances doivent être sans défaut, et notamment les installations nucléaires, la navigation et/ou communication aérienne, le contrôle du trafic aérien, les appareils médicaux et notamment les appareils de réanimation ou les systèmes de contrôle de la sécurité des biens et des personnes, les systèmes d'armement.

Nordnet ne sera pas tenue de faire une quelconque vérification à ce titre.

En cas de préjudice subi en relation avec une activité interdite, la responsabilité de Nordnet ne pourra être engagée.

Par mesure de sécurité, Nordnet Vous permet de bénéficier en plus de la connexion satellite, d'une connexion bas débit à partir d'une ligne téléphonique utilisant la technologie RTC, décrite à l'article « Connexion Internet bas débit Nomade ».

4.2.2 Débit et volume de données échangées

1) Principes généraux

S'agissant de l'Offre PACK PRO XXL 20 Mb/s (50 Giga), le Service permet d'échanger un volume de données de 50 Giga selon un débit maximum de connexion de 20 Méga en réception et 6 Méga en réception (cf. annexe). Dès lors que Vous aurez atteint le volume maximal, le débit maximum de connexion dont vous bénéficiez sera limité à 128 Kb/s en émission et 256 Kb/s en réception, ce jusqu'au prochain Jour J.

Si Vous ne souhaitez pas attendre le prochain Jour J, Vous pouvez souscrire à l'Option « Giga Booster » dans les conditions définies à l'article « Option Giga Booster ».

S'agissant de l'Offre PACK PRO 20 Mb/s (Illimitée), le Service permet d'accéder à Internet selon un débit maximum de connexion de 20 Méga en réception et 6 Méga en réception (cf. annexe), sans limitation de volume.

2) Calcul du volume consommé

Le volume est consommé par les communications téléphoniques effectuées via le service Téléphone par Satellite, la consultation de sites Internet, l'envoi et la réception de Courriers électroniques, ainsi que par l'envoi ou la réception (téléchargement) de toute autre donnée.

Le volume consommé se calcule :

- en partant d'un Jour J,
- jusqu'au même Jour J du mois suivant.

Au Jour J de chaque mois, le volume maximum de données transférées (en émission et réception) est réinitialisé, étant précisé que le volume non consommé au cours d'un mois n'est pas reporté au moins suivant.

Le volume consommé entre 23h00 et 7h00 n'est pas comptabilisé.

Vous pouvez suivre votre consommation en accédant à votre relevé de consommation disponible sur votre Espace Abonné.

3) Limitation du débit alloué

Indépendamment du dépassement de la limite de volume, Vous êtes informé que le débit peut être réduit notamment en période de forte sollicitation du réseau par l'ensemble des utilisateurs du réseau de l'opérateur satellitaire.

En outre, Vous êtes informés que la priorité est accordée à une utilisation du Service via certains protocoles internet (http en particulier). Par conséquent, l'utilisation du Service via des protocoles internet considérés comme non prioritaires (protocoles de peer to peer par exemple) peut ralentir le débit dont Vous bénéficiez pour cette utilisation particulière, indépendamment des quotas visés en Annexe.

4.3 – Accès au Service

L'accès au Service est subordonné aux conditions cumulatives suivantes :

- La souscription à l'Offre

Nordnet Vous recommande de vérifier, avant la souscription au Service, que la géographie et la configuration des lieux Vous permettent d'utiliser une liaison satellite et que juridiquement, Vous avez la possibilité d'installer, au lieu prévu, une Parabole.

Nordnet Vous recommande de prendre en compte :

- les éléments physiques ou géographiques du type immeuble, arbre, montagne ou mont (une vue dégagée, c'est-à-dire dépourvue d'obstacles) vers le sud est nécessaire ;
- les sources électromagnétiques du type proximité avec un aéroport ;

- les obstacles juridiques du type installations classées, règles d'urbanisme, règlement de copropriété ou refus du propriétaire (si Vous êtes locataire), etc. ;
- la Parabole doit pointer vers le sud.

- L'installation du Matériel

Vous devez fournir à Nordnet toutes les informations techniques qui s'avèreraient nécessaires à l'activation du Service. Vous pouvez réaliser Vous-même l'installation du Matériel en suivant le guide d'installation contenant les préconisations à prendre en considération. En outre, Nordnet met à votre disposition à partir de votre Espace Abonné, un outil de pointage afin de vérifier la bonne installation de la Parabole.

Nordnet attire votre attention sur le fait que la Parabole, élément extérieur souvent placé en hauteur, peut causer des dommages par sa chute et que son installation par un professionnel peut limiter les risques à ce titre.

Aussi, un antenniste partenaire de Nordnet Vous contactera dans un délai de 15 jours maximum suivant la livraison du Kit Satellite, pour fixer avec Vous la date à laquelle il pourra réaliser l'installation du Kit Satellite. Nordnet attire votre attention sur le fait qu'elle n'assure que la mise en relation du client et de l'installateur, lequel est indépendant de Nordnet. Nordnet est donc un tiers à la relation contractuelle directe entre le client et l'installateur et n'est pas responsable des fautes qui pourraient être commises par ce dernier.

L'antenniste partenaire assurera, dans le cadre d'un forfait standard d'installation : la fixation de la Parabole sur le mur ou en cheminée, son pointage, le réglage et la descente du câble coaxial jusqu'au modem satellite. Le bâtiment sur lequel l'installation s'effectuera doit être facilement accessible par l'antenniste, par voie carrossable, et être situé en France métropolitaine. Toute prestation supplémentaire au forfait standard sera à votre charge.

- La réception des identifiants

L'accès au Service est possible à la date de réception par le Client des éléments personnels d'identification, à savoir : identifiant de connexion, mot de passe de connexion, identifiant de messagerie, adresse de messagerie, mot de passe de messagerie et, une fois l'installation du Matériel réalisée.

- L'activation du Service

Il Vous appartient d'activer le Service à partir de votre micro-ordinateur connecté à la NordnetBox Séduction, elle-même connectée au modem relié à la Parabole. Il est nécessaire que votre micro-ordinateur réponde à la configuration minimale visée sur la documentation du Matériel ou disponible sur simple demande auprès de Nordnet.

Vous devrez utiliser les logiciels de connexion éventuellement fournis par Nordnet et le cas échéant accepter les conditions de la licence d'utilisation de ces logiciels. A ce titre, Vous vous engagez à respecter les modalités d'installation et d'utilisation des logiciels.

4.4 Utilisation conforme du Service

Nordnet Vous rappelle que conformément aux dispositions de l'article L.336-3 du Code de propriété intellectuelle, « *La personne titulaire de l'accès à des services de communication au public en ligne a l'obligation de veiller à ce que cet accès ne fasse pas l'objet d'une utilisation à des fins de reproduction, de représentation, de mise à disposition ou de communication au public d'oeuvres ou d'objets protégés par un droit d'auteur ou par un droit voisin sans l'autorisation des titulaires des droits prévus aux livres Ier et II lorsqu'elle est requise.*

Le manquement de la personne titulaire de l'accès à l'obligation définie au premier alinéa n'a pas pour effet d'engager la responsabilité pénale de l'intéressé, sous réserve des articles L. 335-7 et L. 335-7-1. »

Vous êtes informé qu'en cas de violation de l'obligation prévue à l'article susvisé, la Commission de protection des droits de la Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur Internet (« HADOPI »), pourrait Vous identifier et Vous envoyer, par voie électronique et par l'intermédiaire de Nordnet, une recommandation Vous rappelant notamment l'obligation de surveiller votre accès à Internet et l'existence de moyens de sécurisation permettant de prévenir l'utilisation prohibée de l'accès à Internet.

Si dans les six mois suivant l'envoi de cette recommandation, il est constaté une nouvelle violation de votre obligation de surveiller votre accès à Internet, la Commission de protection des droits de l'HADOPI pourrait Vous adresser une nouvelle recommandation assortie d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas de persistance des faits, la HADOPI peut en informer le Tribunal correctionnel.

Dans ce cadre, le juge qui constaterait que Vous avez fait preuve d'une négligence caractérisée en ne sécurisant pas votre accès à Internet peut Vous condamner à l'amende prévue pour les contraventions de cinquième classe.

Par ailleurs, si Vous vous rendez coupable d'actes de contrefaçon, c'est-à-dire si Vous portez atteinte à des droits de propriété intellectuelle via votre accès à Internet, le juge pourra Vous condamner à une peine pouvant aller jusqu'à 3 (trois) ans d'emprisonnement et 300 000 euros d'amende.

Nordnet rappelle enfin que le piratage nuit à la création artistique et à l'économie du secteur culturel et qu'une offre légale est accessible sur Internet afin de télécharger des contenus culturels licitement dans le respect des droits d'auteur et des droits voisins.

4.5 - Matériel

Pendant la durée du Contrat, Nordnet met à votre disposition une NordnetBox Séduction et un Kit Satellite, qui restent la propriété pleine et entière de Nordnet.

4.6. Téléphone par Satellite

4.6.1 Présentation

- Communications incluses dans le forfait

Le Client bénéficie d'un forfait Téléphone par Satellite « Illimitée vers les Fixes et Mobiles de France et 50 destinations » inclus dans l'Offre, qui permet au Client de bénéficier du Service Téléphone par Satellite dans le cadre d'un forfait lui permettant d'appeler :

- les téléphones fixes situés en France métropolitaine (Corse incluse) de type 01, 02, 03, 04, 05 et numéros IP de type 09 (hors numéros spéciaux, numéros surtaxés de type 08 et numéros courts),
- le service de messagerie vocale (888), gratuitement,
- les abonnés à la téléphonie sur IP proposée par Nordnet, gratuitement,
- les téléphones fixes de l'étranger (43 destinations visées en Annexe),
- les téléphones mobiles français (de type 06 et 07) et étrangers (7 destinations visées en Annexe).

Le Client bénéficie également de la consultation du journal des numéros appelés (4 derniers chiffres masqués), du suivi de sa consommation sur son Espace Abonné, et de la réception par Courrier électronique de ses messages vocaux.

Il est précisé que tous les appels sont limités à deux heures de communication par appel (Vous devez raccrocher et pouvez rappeler votre correspondant ensuite).

- Communication hors forfait

Vous pouvez appeler les numéros spéciaux (notamment numéros surtaxés de type 08 et numéros courts), lesquels sont facturés à la consommation selon les tarifs accessibles sur le Site Nordnet et en annexe des présentes.

Toute communication hors forfait ou hors des destinations définies au sein du forfait seront facturées à la seconde, sauf pour les numéros spéciaux qui sont facturés à la minute, aux tarifs en vigueur, fonction des destinations d'appels ou du numéro spécial appelé et un coût de mise en relation, variable en fonction de la destination de l'appel ou du numéro spécial appelé, sera également ajouté pour chaque appel passé hors forfait. Les tarifs et coûts de mise en relation applicables sont définis sur le Site Nordnet et en annexe des présentes.

S'agissant des appels vers les numéros spéciaux (notamment numéros permettant l'accès à un service à valeur ajoutée et numéros courts), un prix destiné à rémunérer la prestation de service obtenue en appelant ce numéro pourra Vous être facturé (ce prix est déterminé par le fournisseur du service ainsi appelé).

4.6.2 La ligne téléphonique IP

Le Téléphone par Satellite Vous permet de disposer d'une ligne téléphonique IP. Un numéro de téléphone de type 09xxxxxxx Vous sera attribué par Nordnet (sur indication de PSN, notre opérateur de téléphonie sur IP).

Nordnet pourra modifier le numéro de téléphone du Client pour motifs légitimes, notamment si l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes) impose une telle modification.

Ce numéro permettra au Client d'être appelé par toute personne, moyennant le coût d'un appel local (pour tout appel depuis un poste fixe national et sous réserve de l'éventuel surcoût appliqué par l'opérateur de l'appelant), mais également d'appeler l'ensemble des numéros de postes fixes et mobiles dans les limites notamment géographiques, et selon la tarification décrite sur le Site Nordnet et en annexe des présentes.

Vous êtes informé que les appels entrants ou sortants vers un numéro court, spécial ou IP (de type 08xxxxxxx ou 09xxxxxxx,) ne pourront être transmis que s'il existe un protocole d'accord entre les différents opérateurs permettant cet acheminement. Il est donc possible que les appels émis ou reçus depuis ces numéros particuliers puissent ne pas aboutir.

Le Client est informé du fait que le Service Téléphone par Satellite implique qu'il est susceptible de figurer au sein des différents services d'annuaires universels, à moins qu'il ne notifie son opposition à Nordnet dans les conditions définies à l'article « Notifications » des Conditions Générales.

4.6.3 Accès au Service Téléphone par Satellite

Le Matériel mis à disposition ou vendu par Nordnet est pré-paramétré pour fonctionner avec le Service Téléphone par Satellite.

L'accès au Téléphone par Satellite nécessite que votre téléphone soit sous tension et soit relié à la NordnetBox Séduction reliée à votre démodulateur satellite selon les spécifications et modalités décrites dans la documentation jointe, ou sur simple demande auprès de Nordnet (cf. article « Notifications »).

4.6.4 Utilisation du Service Téléphone par Satellite

L'utilisation du Service Téléphone par Satellite ne peut se faire que dans le cadre d'un usage normal ou professionnel limité. Il ne pourra en aucun cas être relié à un appareil de type télécopie. A défaut, Nordnet se réserve le droit de bloquer, voire de résilier l'accès au Service Téléphone par Satellite dans les conditions définies à l'article « Blocage » des Conditions Générales.

IMPORTANT : Les appels à destination des services d'urgence (tels que, par exemple, services de police, pompiers, SAMU, etc.) sont automatiquement dirigés vers le centre d'intervention correspondant à la localisation géographique portée à la connaissance de Nordnet lors de votre souscription au Service Téléphone par Satellite. Il est donc nécessaire, en cas de modification de l'une ou l'autre de vos coordonnées, et notamment de l'adresse d'installation, que Vous en avertissiez au préalable et par écrit Nordnet. A défaut, Nordnet ne pourra être tenue pour responsable de l'acheminement des appels d'urgence vers un centre d'intervention éloigné de votre situation effective.

Nordnet Vous conseille de maintenir une ligne téléphonique classique en complément de celle qui Vous est fournie dans le cadre du Service Téléphone par Satellite, notamment pour les situations d'urgence.

4.6.5 Qualité de la Communication

Dans le cadre du Service Téléphone par Satellite, le Client est informé du fait que la qualité de l'écoute et de la communication en général peut être moindre par rapport à la qualité d'une ligne téléphonique classique. De plus, dans le cadre d'une transmission par satellite, le service de téléphonie subit les contraintes liées à cette technologie : temps de transit de la voix, perturbations liées aux conditions météorologiques, réduction de débit, etc.

4.6.6 Réception de vos messages vocaux

Vous pouvez consulter les messages vocaux qui Vous sont laissés via votre ligne téléphonique IP :

- en composant le 888 sur votre ligne téléphonique IP ou,
- les recevoir par Courrier électronique. Le cas échéant, ces messages Vous seront adressés sur votre Adresse principale sous réserve d'un paramétrage adapté à cet effet.

Vous devez également le cas échéant paramétrer vos antivirus, antispam et firewall. Si le paramétrage de vos antivirus, antispam et firewall empêche la réception par Courrier électronique de vos messages vocaux, Nordnet ne pourra en aucun cas être tenue responsable d'une incompatibilité technique entre ces outils de protection et le service de réception par Courrier électronique de vos messages vocaux.

4.6.7 Portabilité

Si Vous souhaitez conserver le numéro de téléphone qui Vous est fourni dans le cadre du Service et changer d'opérateur téléphonique, votre demande devra être adressée par Nordnet et ne remet pas en cause votre Contrat.

4.7 Contrôle Parental

Il Vous appartient de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger les enfants ayant accès au(x) micro-ordinateur(s) connecté(s) à Internet à raison des contenus qu'ils sont susceptibles de visualiser sur le réseau Internet.

A ce titre, Nordnet Vous conseille l'installation d'un logiciel de Contrôle Parental et propose gratuitement le téléchargement de ce type de logiciel aux Clients ayant souscrit un Service d'accès Internet pour la durée de leur abonnement au Service. Les conditions applicables (Conditions particulières « Produit de sécurité ») sont disponibles sur le Site Nordnet ou sur simple demande auprès de Nordnet (cf. article « Notifications »).

4.8 Courrier électronique

4.8.1 - Adresses électroniques

Nordnet met à votre disposition 20 Gigaboîtes aux lettres électroniques.

Sauf en ce qui concerne l'Adresse principale créée par Nordnet (qui est définie de la manière suivante : login@Nordnet.fr), Vous êtes libres de déterminer le nom composant chaque adresse électronique de ces Gigaboîtes, à moins que le nom choisi ne soit déjà utilisé par un autre internaute.

Nordnet se réserve le droit de ne pas donner suite à une demande d'adresse électronique si elle porte atteinte à l'ordre public français ou étranger, aux droits d'autrui ou aux droits ou à l'image de Nordnet. Toutefois, Nordnet ne sera pas tenue de réaliser une quelconque vérification à ce titre. S'il est notifié à Nordnet que le nom que Vous avez choisi est illicite, contraire à l'ordre public ou aux réglementations applicables, Nordnet, dès lors qu'elle ne peut raisonnablement douter du bien-fondé ou de l'exactitude de la notification, se réserve le droit de bloquer ou de supprimer l'accès à l'adresse concernée sans préavis ni indemnité.

L'attribution d'une adresse électronique demandée ne prive pas Nordnet de son droit de la bloquer ou de la supprimer ultérieurement à l'occasion d'une vérification de sa part.

Si, dans les cas évoqués ci-dessus, Nordnet bloque ou supprime l'adresse de courrier électronique concernée, elle ne sera redevable à votre égard d'aucun dédommagement.

Vous êtes informé qu'une adresse électronique peut s'avérer indisponible en cours de Contrat si Nordnet change de nom, notamment en cas de rapprochement avec un fournisseur d'accès à Internet existant. Le cas échéant, Vous serez invités à la modifier dans les conditions qui Vous seront précisées.

4.8.2 - Consultation de votre courrier électronique

Vous disposez de plusieurs moyens de consulter vos messages. Ces moyens ne sont pas reliés entre eux.

Ainsi, lorsque Vous consultez vos messages à partir du service « Votre messagerie » ou « MobileMail » (décrits ci-dessous), ils sont automatiquement téléchargés sur « Votre messagerie » ou « MobileMail » et Vous ne pourrez pas les visualiser sur votre boîte aux lettres électronique lors d'une connexion à partir de votre micro-ordinateur, à moins d'effectuer un transfert manuel.

Nordnet met à votre disposition un service en ligne de messagerie appelé « Votre messagerie », accessible à l'aide de vos identifiants de messagerie, dans la rubrique « Votre messagerie » du site www.Nordnet.fr. Ce service Vous permet de consulter vos Courriers électroniques, depuis tout ordinateur connecté à Internet et équipé d'un navigateur et ce quelque soit l'endroit où il se trouve. Lorsque Vous vous connectez à ce service via un appareil mobile (téléphone ou tablette), Vous êtes automatiquement dirigé vers une version du service « Votre messagerie » qui est adaptée aux mobiles (« MobileMail »).

La consultation de vos messages nécessite un paramétrage de votre système de réception de messages de votre micro-ordinateur et/ou de votre appareil mobile (voir conditions fixées par votre système).

Vous êtes averti que l'identité de l'expéditeur indiquée sur le message peut être usurpée ou que le contenu du Courrier électronique peut être modifié entre l'expédition et la réception du fait d'un acte malveillant et/ou du caractère peu sécurisé du réseau Internet.

4.8.3 - Acheminement des Courriers électroniques

La délivrance d'un Courrier électronique est en principe quasi-instantanée. Toutefois, il peut arriver, pour des raisons indépendantes de la volonté de Nordnet liées à la nature du réseau Internet ou à l'action des autres fournisseurs d'accès à Internet, que la transmission d'un Courrier électronique puisse être différée dans le temps.

Sauf si sa faute est avérée, la société Nordnet ne pourra en aucun cas être tenue responsable d'un retard indépendant de sa volonté.

Vous vous engagez à doubler l'envoi du Courrier électronique par l'envoi d'un courrier papier, si la correspondance émise revêt un caractère important.

De même, Vous vous engagez à exiger de vos correspondants que tout message important, dont Vous êtes le destinataire, Vous soit à la fois communiqué par Courrier électronique et par courrier papier ou à obtenir un accusé de réception par retour.

Nordnet se réserve le droit de ne pas acheminer vers votre boîte aux lettres électronique les messages dont la taille est supérieure à quinze (15) Mo (Méga Octets) pour les boîtes aux lettres classiques (25 Mo pour les Giga Boîtes aux lettres). Le cas échéant, l'expéditeur pourra être averti de la non délivrance du(des) message(s) concerné(s).

Nordnet se réserve le droit de ne pas envoyer les messages dont la taille est supérieure à vingt-cinq (25) Mo (Méga Octets). Le cas échéant, Vous serez averti de la non délivrance du(des) message(s) concerné(s).

4.8.4 - Stockage des Courriers électroniques

Vous disposez d'un espace de stockage, sur nos serveurs, limité à un (1) Gigaoctet pour chaque Gigaboîte.

Une fois l'espace maximal atteint, les Courriers électroniques que Vous avez reçus pourront être bloqués et n'apparaîtront pas dans dans chaque Gigaboîte. Il Vous appartient de veiller à conserver de la place en effectuant les archives, sauvegardes ou suppressions nécessaires.

De plus, Vous vous engagez à archiver ou sauvegarder sur votre micro-ordinateur et/ou sur tout support externe, les Courriers électroniques émis ou reçus que Vous estimez importants. A défaut et en cas de perte de Courrier électronique, Nordnet ne peut en être tenue pour responsable.

Enfin, Nordnet se réserve le droit, en cas d'inactivité sur votre adresse électronique pendant une période supérieure ou égale à trois (3) mois, de purger votre compte de messagerie figurant sur le serveur, sans avertissement préalable ni indemnité.

4.9 Services associés de protection de la messagerie

Les adresses de Courriers électroniques mises à disposition par Nordnet dans le cadre du Contrat bénéficient d'une protection antivirus et antispam ayant pour objet de Vous aider à filtrer les Courriers électroniques dangereux et/ou indésirables sous réserve que les messages transitent effectivement par les serveurs de Nordnet (selon le paramétrage choisi par le Client pour son système de messagerie). Ces Services associés ne protègent pas votre micro-ordinateur et ses applicatifs dans leur ensemble.

Vous êtes averti que tout logiciel aux fonctionnalités équivalentes, limité ou non au Service de messagerie, installé sur votre micro-ordinateur peut éventuellement entrer en conflit avec les Services antivirus et/ou anti spam de messagerie proposés par Nordnet.

Par ailleurs, Vous êtes informé que les Courriers électroniques qui Vous sont adressés par le biais du Service de messagerie Nordnet sont vérifiés en fonction de paramètres prédéfinis par Nordnet par différents programmes automatiques et qu'aucun dispositif de sécurité informatique ne procure une protection absolue à son Utilisateur.

4.9.1 - L'antivirus de messagerie

En cas de détection d'un virus, le message ne sera pas acheminé et sera supprimé. Si Vous êtes destinataire d'un tel message, Nordnet Vous adressera un Courrier électronique d'alerte virus Vous en avertissant.

Vous pouvez néanmoins demander à bénéficier, à vos risques et périls, d'un acheminement des Courriers électroniques détectés comme suspect en contactant Nordnet (cf. article « Notifications » des Conditions Générales). Le cas échéant, les messages suspects ne seront accessibles qu'après prise en compte de votre demande.

Vous êtes informé que ce service est à même d'identifier les virus connus (et ne peut anticiper les virus non encore développés) et correspondant à la liste de l'antivirus de messagerie ; ceci exclut la possibilité d'identifier tout virus dont le code ne serait pas strictement identique à celui ayant servi de base à l'établissement de la liste précitée.

4.9.2 - L'anti spam de messagerie

Si le système anti spam de Nordnet considère l'un des Courriers électroniques que Vous avez reçus comme pouvant être un spam, un « tag » sera ajouté à l'objet du message afin que vous puissiez l'identifier : à titre d'exemple : :-)(ou :-((.

Vous pouvez paramétrer votre logiciel de messagerie, pour que les messages comportant ce type d'en-tête soient placés dans un dossier spécial.

Il Vous est conseillé de vérifier qu'un Courrier électronique « légitime » ne figure pas parmi les Courriers électroniques marqués comme étant des spams, avant de les supprimer.

4.10 Connexion Internet bas-débit « Nomade »

En plus de la connexion satellite, Nordnet peut Vous fournir un accès à Internet via une connexion bas débit (56 kb/s maximum en réception) utilisable en France métropolitaine si Vous disposez d'une ligne téléphonique recourant à la technologie RTC (réseau téléphonique commuté) et d'un modem bas débit 56 kb/s différent du modem fourni par Nordnet au titre du Service.

L'utilisation de cette connexion bas débit ne fera pas l'objet de facturation supplémentaire par Nordnet, mais Vous devrez supporter le coût de la communication téléphonique dont le prix peut varier selon votre opérateur téléphonique.

4.11 Securitoo Intégral

Ce Produit est conçu par un Editeur, qui Vous confère le droit de l'utiliser dans les conditions de la Licence visée en Annexe. Il peut être installé sur un maximum de cinq Appareils. Si Vous souhaitez protéger plus d'Appareils, il Vous appartient de souscrire à une Offre Securitoo Intégral, indépendamment du présent Contrat, aux conditions et tarifs accessibles sur le Site Nordnet.

4.11.1 Description

Ce Produit peut être installé, à l'aide d'une clé d'activation unique, sur un maximum de cinq Appareils différents (PC, MAC, Tablette ou Smartphone sous Android). A titre d'exemple, le Produit peut être installé sur deux micro-ordinateurs PC, un micro-ordinateur MAC, une Tablette (sous Android) et un Smartphone (sous Android).

Ce Produit comporte des fonctionnalités propres à l'installation sur un Appareil mobile (Smartphone ou Tablette sous Android) et des fonctionnalités propres à l'installation sur micro-ordinateur (PC ou MAC), à savoir :

- **Appareil mobile :**

Selon les indications fournies sur le Site Nordnet, ce Produit comporte les fonctions suivantes :

- L'Antivirus,
- L'Anti-spam,
- L'Antivol, dont les fonctionnalités telles que décrites à l'article « Définitions » et sur le Site Nordnet peuvent varier selon que le Produit est installé sur un Smartphone ou une Tablette,
- La protection de la navigation (ou antiphishing), qui Vous empêche d'accéder à des sites identifiés par le Produit comme étant malveillants (exemple : tentative de phishing).

La version pour Smartphone comporte en outre les fonctions suivantes :

- Le filtrage des SMS/MMS et des appels, qui permet de rejeter les communications émanant de personnes que Vous avez préalablement identifiées (les appels sont automatiquement rejetés et les SMS/MMS sont automatiquement supprimés)
- La protection de la vie privée, qui permet de masquer les informations relatives aux contacts de votre choix (nom des contacts, historique des appels, SMS, etc.), selon le paramétrage effectué par vos soins et grâce au mot de passe que Vous définissez lors de l'installation du Produit.

- **Micro-ordinateur :**

Selon les indications fournies sur le Site Nordnet, ce Produit comporte les fonctions suivantes :

- L'Antivirus,
- L'Anti-spyware
- La protection de la navigation (ou antiphishing), qui Vous empêche d'accéder à des sites identifiés par le Produit comme étant malveillants (exemple : tentative de phishing)
- La Protection enfants,
La Protection bancaire, qui permet, selon le navigateur utilisé, d'utiliser un clavier virtuel à la place du clavier physique du micro-ordinateur et ainsi de limiter l'interception de données saisies par ce biais

La version pour PC comporte également :

- L'Anti-spam
- Le Firewall,
- L'Anti-bannière, qui permet de bloquer l'affichage de fenêtres publicitaires intempestives lors de votre navigation sur Internet.

4.11.2 Configuration

Version Smartphone :

- système d'exploitation Android (versions 2.2, 2.3, 4.x)
- possibilité d'envoyer et de recevoir des SMS.

Version Tablette :

- système d'exploitation Android (versions 2.2 - 4.x)
- résolution d'écran minimum 480x800.

Version micro-ordinateur PC :

- Système d'exploitation: Microsoft Windows XP, Vista, Windows 7 et 8
- Mémoire vive (RAM) : 512 Mo pour XP / 1 Go pour Vista, 7 et 8 (32 bits) / 2 Go pour 8 (64 bits)
- Espace disque : 480 Mo d'espace libre

Version micro-ordinateur MAC :

- Système d'exploitation: Mac OSX 10.6, 10.7, 10.8- Mémoire vive (RAM) : 512 Mo
- Espace disque : 350 Mo d'espace libre

4.11.3 Restrictions

Securitoo Intégral a pour objet de limiter les risques d'intrusion et/ou d'infection de votre Appareil, notamment par un Virus.

Nordnet n'est soumise qu'à une obligation limitée compte tenu de la nature de la technologie employée.

En effet, compte tenu notamment de la haute technicité mise en œuvre et des caractères particuliers que présentent notamment les Virus ou spywares, tant par l'apparition régulière de nouveaux Virus ou spyware que par les mutations observées sur les Virus ou spyware existants, voire des caractères polymorphes de ceux-ci, Vous reconnaissez que le Produit est fourni « en l'état » sans autre garantie que celle que le Produit proposé par Nordnet est à même de :

- bloquer les communications non autorisées, du ou des Appareils sur lesquels le Produit est installé vers l'extérieur ;
- identifier les messages que le Produit identifiera comme spam ;

- identifier les Virus ou spyware correspondant à la liste à jour sur la base utilisée par Nordnet, ceci excluant la possibilité d'identifier tout Virus ou spyware dont le code source ne serait pas strictement identique à celui ayant servi de base à l'établissement de la liste précitée ;
envoyer des instructions à votre Appareil mobile lorsque Vous en faites la demande, grâce à la fonction Antivol.

Par ailleurs, Nordnet Vous informe que la technologie Anti-spam est basée sur la conjonction de différentes techniques permettant de considérer avec une probabilité suffisante que le message adressé est un spam. Dans ce cas, le Produit incluant un Anti-spam identifiera le message. Nordnet souligne qu'il est impossible de déterminer avec exactitude qu'un message est un spam et qu'ainsi, le Produit peut bloquer des messages qui ne sont pas du spam. Si des messages d'une particulière importance Vous sont envoyés, il Vous appartient de vérifier le relevé des Courriers électroniques indésirables de la fonctionnalité Anti-spam en conséquence.

Nordnet Vous informe également que s'agissant de la fonction Antivol, celle-ci ne peut être efficace qu'une fois les instructions reçues par votre Appareil Mobile et sous réserve que celui-ci soit actif et connecté à Internet.

4.11.4 Activation du Produit - Installation

Avant toute installation du Produit, il Vous appartient de vérifier l'état de l'Appareil auquel il est destiné et en particulier :

- vérifier que l'Appareil répond à la configuration minimale requise pour l'utilisation du Produit (disponible au sein des présentes Conditions Particulières et sur le Site Nordnet),
- vérifier l'absence de logiciel aux fonctionnalités équivalentes, lesquels pourraient perturber ou neutraliser l'installation du Produit,
- vérifier, ou faire vérifier, qu'aucun Virus n'est présent sur chacun des Appareils sur lequel doit être installé le Produit. A ce titre, pour une installation sur PC, Vous vous engagez préalablement à l'installation du Produit à utiliser l'Analyseur en Ligne disponible sur le Site Nordnet.

Le Produit n'ayant pas d'effet sur les éventuels Virus présents sur le système d'un Appareil avant son installation, si un Virus est déjà présent lors de l'installation, il est possible que :

- le Produit ne détecte pas et/ou n'élimine pas ce Virus, ce qui laissera perdurer les dysfonctionnements réels ou potentiels liés à ce Virus,
- et/ou l'installation du Produit ne soit pas possible,
- et/ou le Produit ne fonctionne pas correctement, etc.

De même, il est ici précisé que la fonctionnalité Anti-spam n'a pas d'effet sur les Courriers électroniques reçus précédemment à son installation.

Le Produit peut détecter les éventuels spyware présents dans le système du micro-ordinateur lors de l'installation du Produit. Pour ce faire, Vous vous engagez à utiliser la fonction adéquate du Produit.

Nordnet et/ou l'Éditeur du Produit ne peuvent être tenu(s) pour responsable(s) des dysfonctionnements liés à la présence d'un Virus avant l'activation du Produit par vos soins.

Après validation de la Commande par Nordnet, le Produit doit être téléchargé par le Client à partir du Site Nordnet, dans la rubrique correspondant au Produit souscrit, à l'aide de la clé d'activation communiquée préalablement par Nordnet.

Une fois le Produit installé, il devra être activé par l'intermédiaire d'une connexion au réseau Internet, pour chacun des postes sur lesquels le Produit a été installé.

Pour utiliser le Produit, vous devez avoir accès à une connexion Internet (une connexion haut débit est fortement recommandée) à partir de l'Appareil sur lequel Vous souhaitez utiliser le Produit.

Si Vous installez le Produit sur un Appareil au delà du nombre maximum d'installations autorisées, le Produit sera désactivé de l'un des Appareils sur lequel il a préalablement été installé et une réactivation de la clé peut être nécessaire. Le cas échéant, Vous devrez Vous rapprocher de Nordnet.

Vous devez conserver la clé d'activation fournie par Nordnet, qui Vous sera utile pour chaque opération d'installation ou de désinstallation. La clé est valable pour un nombre maximum d'Appareils.

4.11.5 Mises à jour

Les mises à jour du Produit (signatures antivirales, listes des sites Internet...) seront téléchargées automatiquement par le Produit dès lors que l'Appareil sera connecté, pour un temps suffisant, à Internet, et le cas échéant selon le paramétrage défini par vos soins.

La mise à jour sur chacun des Appareils est indépendante.

Un changement de version du Produit pourra éventuellement nécessiter une action initiée par le Client ou à tout le moins une acceptation du téléchargement de votre part. Vous êtes informé à ce titre que ce changement de version pourra s'avérer nécessaire en cas notamment d'arrêt du support d'une version du Produit par l'Éditeur du Produit. Nordnet s'engage à Vous en informer par les moyens qu'elle estimera appropriés, et notamment via une alerte apparaissant via le Produit directement sur votre(vos) Appareil(s).

4.11.6 Utilisation de la fonction Antivol

Pour envoyer des instructions à votre Appareil Mobile perdu ou volé afin qu'il exécute différentes actions à distance (telles que par exemple le verrouillage ou la suppression de données), Vous pouvez soit :

- Vous connecter à l'interface antivol.securitoo.com et sélectionner l'action souhaitée afin qu'elle soit envoyée à votre Smartphone ou à votre Tablette, ou
- envoyer un SMS à votre Smartphone perdu ou volé à partir d'un autre appareil. Le SMS devra alors contenir l'instruction que Vous souhaitez exécuter, rédigée comme indiqué sur le Site Nordnet, onglet « Securitoo Mobile », rubrique « Informations techniques ». Un SMS ne peut comporter qu'une seule demande d'action. Par conséquent, si Vous souhaitez que plusieurs actions soient exécutées, Vous devez envoyer un SMS pour chaque action.

Nordnet attire votre attention sur le fait que le prix du SMS pour l'envoi d'une instruction n'est pas inclus dans le Contrat. Ces SMS seront facturés au tarif pratiqué par l'opérateur mobile lié au téléphone qui envoie le SMS.

Nordnet Vous rappelle que la fonction Antivol ne peut être efficace qu'une fois les instructions reçues par votre Appareil Mobile et sous réserve que celui-ci soit actif et connecté à Internet.

4.11.7 Précautions d'emploi

Il est rappelé qu'aucun Produit de sécurité proposé par Nordnet ne procure une protection absolue, notamment lorsque les logiciels installés sur l'Appareil, en particulier le système d'exploitation, présentent une faille de sécurité.

Il est donc prudent :

- de cumuler les dispositifs de protection sous réserve qu'ils soient compatibles entre eux ;
- d'effectuer régulièrement les mises à jour de votre système d'exploitation, ainsi que de vos différents logiciels,
- d'être attentif aux téléchargements effectués sur votre Appareil.

4.11.8 Paramétrage

Les identifiants du Produit Vous permettront d'accéder à votre portail d'administration et de gérer le paramétrage du Produit.

Vous avez la possibilité de paramétrer les fonctionnalités du Produit, pour chacun des Appareils sur lequel le Produit a été installé ou en fonction des groupes d'Utilisateurs que Vous aurez déterminés, afin de choisir un niveau de protection plus ou moins élevé. Toutefois, Nordnet Vous rappelle que plus le niveau de protection paramétré sera bas, plus le système sera vulnérable aux malveillances.

Il est rappelé que le niveau de protection le plus élevé peut empêcher la consultation de certaines pages web ou le fonctionnement de certains logiciels.

Vous devrez mettre en place des règles de gestion de votre messagerie pour utiliser au mieux, les fonctionnalités de l'Anti-spam.

Vous acceptez que Nordnet, notamment en cas d'attaque virale importante, ait la faculté de modifier les règles du Produit, afin de limiter au maximum les risques d'intrusion et d'infection du ou des systèmes des Appareils.

Dans la mesure du possible, Nordnet Vous avertira de la modification de ces règles. Le cas échéant, Vous vous engagez à en informer les Utilisateurs des Appareils.

Nordnet ne pourra être tenue pour responsable des conséquences qui pourraient survenir, au niveau des applications du ou des Appareils sur lesquels le Produit est installé, du fait des limitations de communication imposées par la mise en place de ces nouveaux profils.

4.12 Option Fidélité

Si Vous avez souscrit à l'Option Fidélité proposée par Nordnet dans le cadre de l'Offre, alors Vous bénéficiez d'une réduction du prix facturé chaque mois par Nordnet au titre de la fourniture du Service.

La souscription à cette Option implique que Vous vous engagez pour une durée minimum de 12 mois à l'égard de Nordnet.

A l'issue de cette période d'engagement, l'Option sera tacitement renouvelée pour une nouvelle période de 12 mois, sauf si Vous avez informé Nordnet de votre volonté de ne pas renouveler l'Option avant le terme de cette période (cf. article « Notifications »). Dans ce cas, l'Option ne sera pas renouvelée mais les mois restant à courir au titre de la période minimale d'engagement restent dus.

La résiliation de l'Option ne résilie pas votre Contrat principal, qui se poursuit selon la durée et le tarif initialement prévus au sein de l'Offre dans les 10 jours de la résiliation de l'Option.

5 – MIGRATION A L'INITIATIVE DU CLIENT

5.1 La migration vers une autre Offre d'abonnement à un Service d'accès à Internet par satellite

Vous êtes informé que seule la migration d'une Offre PACK PRO 20 Mb/s (Illimitée) vers une Offre PACK PRO XXL 20 Mb/s (50 Giga) est possible.

5.2 La migration vers une Offre d'abonnement à un Service d'accès à Internet par ADSL

Vous pouvez demander à migrer vers une Offre d'abonnement à un Service d'accès à Internet par ADSL proposée par Nordnet (ci-après « Offre Internet ADSL »), sous réserve d'éligibilité de votre ligne téléphonique.

Le cas échéant, si la durée d'engagement à laquelle Vous êtes lié dans le cadre de l'Offre dont Vous disposez n'est pas échue au jour de votre demande de migration, alors Vous pouvez choisir l'une des options suivantes :

- la résiliation de votre Contrat d'abonnement au Service d'accès à Internet par le satellite. Dans ce cas, votre Contrat sera résilié dans les conditions visées à l'article « Résiliation à votre initiative » et Vous devrez notamment Vous acquitter des sommes dues au titre de l'article L.224-8 du Code de la consommation. La demande de migration vaudra alors demande de résiliation du Contrat d'abonnement au Service d'accès à Internet par le satellite.
- la poursuite, dans le cadre de votre abonnement à l'Offre Internet ADSL, de la durée d'engagement liée à votre Contrat d'abonnement au Service d'accès à Internet par le satellite.

Vous êtes informé que la migration entraîne la coupure du Service décrit aux présentes, en ce compris le Service d'accès à internet et l'ensemble des services qui lui sont associés. Ainsi, la migration entraîne notamment :

- La désactivation de Securitoo Intégral,
- La désactivation du Service Téléphone par Satellite. Par conséquent, Vous ne pourrez pas conserver le numéro de téléphone attribué dans le cadre du Service Téléphone par Satellite.

Les éventuelles Options auxquelles Vous aurez souscrit dans le cadre de votre Contrat d'abonnement à l'Offre « PACK PRO » seront résiliées.

Il Vous appartiendra donc de préciser sur le bon de migration les éventuelles Options dont Vous souhaitez bénéficier dans le cadre de votre Offre Internet ADSL.

Nordnet Vous permet de conserver sans frais l'adresse de messagerie électronique (Adresse principale) fournie dans le cadre de votre Contrat d'abonnement au Service d'accès à Internet par le satellite.

Cependant, Nordnet attire votre attention sur le fait que la migration vers une Offre Internet ADSL entraîne la création de nouveaux identifiants et d'une nouvelle adresse de messagerie électronique, qui remplace la précédente au sein de votre Espace Abonné et devient, par défaut, l'Adresse principale de communication entre Vous et Nordnet.

Enfin, il Vous appartiendra de renvoyer à Nordnet le Matériel loué ou mis à votre disposition dans les conditions définies au sein des présentes.

5.3 Les frais de migration et la facturation

En cas de migration vers une Offre Internet ADSL, la migration sera réalisée sans frais si votre période d'engagement liée à votre Contrat d'abonnement au Service d'accès à Internet par le satellite « PACK PRO » était achevée au jour de votre demande de migration ou si les frais liés à la période d'engagement ont été acquittés. A défaut, outre les frais liés à la période d'engagement, la migration Vous sera facturée trente euros (30€).

Les éventuels frais de migration seront prélevés lors de la première facturation de votre nouvelle Offre.

Sauf indication contraire, la migration et la facturation sont effectuées au premier jour ouvré du mois suivant la réception de votre demande.

6 – TARIFS ET PAIEMENT

6.1 Tarifs

Les tarifs sont consultables sur le Site Nordnet.

Pour toute nouvelle Commande, des frais d'accès au Service dont le montant sera précisé sur le Site Nordnet ou dans le cadre du processus d'abonnement, pourront également Vous être facturés par Nordnet. Ces frais ne comprennent pas les frais liés à l'installation de votre Matériel.

Indépendamment de toute promotion, ces frais d'accès au Service Vous seront systématiquement facturés si, dans les 24 mois précédents votre Commande, Vous avez résilié un précédent abonnement à un Service d'accès à Internet par satellite de Nordnet pour la même adresse que celle communiquée pour ce nouvel abonnement.

6.2 Modalités de facturation et de règlement

Le Service et les éventuelles Options proposés par Nordnet sont facturés mensuellement et d'avance, sauf le cas particulier des coûts de mise en relation et des consommations hors forfait dans le cadre du Service Téléphone par Satellite, lesquels seront facturés le premier jour ouvré du mois suivant le mois au cours duquel ils ont été enregistrés.

Par exception, si le montant des communications hors forfait excède 50 euros au cours d'un mois, Nordnet se réserve la possibilité de bloquer la faculté de passer des communications hors forfait jusqu'au mois suivant. Vous avez cependant la possibilité de réactiver la faculté de passer des communications hors forfait sous réserve du paiement immédiat du montant hors forfait déjà consommé.

Nordnet précise qu'elle ne dispose pas des outils lui permettant de suivre en direct la consommation faite par le Client du Service Téléphone par Satellite et que ces informations lui sont transmises par des opérateurs partenaires. Par conséquent, le montant des communications hors forfait du Client peut dépasser le seuil de 50 euros avant que Nordnet en soit informée et puisse ainsi bloquer la faculté du Client de passer des communications hors forfait. En outre, le montant des communications hors forfait annoncé par Nordnet lors du blocage Vous est indiqué sous réserve des informations qui pourraient ensuite être communiquées à Nordnet par ses partenaires.

Si Vous ne souhaitez pas que ces restrictions Vous soient appliquées, Nordnet Vous invite à en faire la demande auprès de ses services pour étudier la solution qui pourrait être mise en place.

Lors de la facturation du deuxième mois d'abonnement, le premier mois d'abonnement est facturé au prorata temporis, (jusqu'au dernier jour de ce premier mois) à compter de la première des deux dates suivantes :

- la date de mise en service de la connexion par le Client, ou
- la date de validation de votre souscription au Service par Nordnet auquel s'ajoutent quinze (15) jours.

A défaut de contestation de la facture (cf. article « Notifications ») dans l'année qui suit sa réception, Nordnet considérera que Vous avez accepté ladite facture.

7- RESPONSABILITE

7.1 Responsabilité de Nordnet

En complément des Conditions Générales, il est précisé que Nordnet n'est pas responsable des interruptions du Service, des restrictions d'accès au réseau ou à des serveurs spécifiques connectés au réseau, des variations de qualité du Service qui résulteraient du fait d'une action ou d'une omission d'un tiers au Contrat, et qui serait totalement indépendante de la volonté de Nordnet.

De même, le Service faisant appel à une technologie spécifique, des interférences ou perturbations peuvent intervenir, y compris du fait de la configuration de l'environnement de votre domicile ou des conditions météorologiques.

Par ailleurs, Nordnet Vous rappelle que Vous êtes responsable de l'installation et du paramétrage du Matériel et qu'il Vous appartient de vérifier la compatibilité de tout équipement que Vous souhaiteriez utiliser avec le Service avant toute Commande.

En outre, Nordnet ne pourra être tenue responsable, ni à votre égard, ni à l'égard d'un tiers pour tous les préjudices, pertes et dommages pouvant survenir en raison notamment des éventuels risques sur la santé liés à la mise en place d'une Parabole et du Wi-Fi (notez qu'en l'état actuel des connaissances, les risques ne sont pas connus) et du fait d'inconvénients liés à la technologie Wi-Fi, et plus particulièrement d'une baisse de débit, voire d'une coupure de service liée auxdits inconvénients.

Par ailleurs, Vous reconnaissez que les données circulant sur Internet ne sont pas protégées, notamment contre des détournements éventuels. La protection de vos installations contre tous types d'intrusions est à votre charge.

A ce titre, il est précisé, s'agissant du Produit Securitoo Intégral, que peut être considéré comme un manquement de votre part ou de la part des Utilisateurs :

- l'absence de connexion suffisante à Internet permettant la mise à jour régulière du Produit et/ou de votre système d'exploitation,
- un défaut de paramétrage ou un niveau de paramétrage insuffisant.

Si Vous utilisez le Produit hors de l'Union Européenne, Nordnet ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable dans l'hypothèse où des fonctionnalités du Produit seraient contraires à une règle locale.

En outre, il est précisé que Nordnet ne pourra être tenue responsable :

- d'un quelconque dommage trouvant son origine antérieurement à l'activation, par vos soins, du Produit auquel Vous avez souscrit,
- de l'envoi tardif d'instructions à votre Appareil mobile via la fonctionnalité Antivol et de la manipulation qu'a pu faire un tiers de votre Appareil mobile,
- d'une utilisation du Produit qui ne respecterait pas les précautions d'emploi, du défaut d'installation d'une version du Produit,
- de l'utilisation par une autre personne que Vous-même des identifiants du Produit,
- de restrictions d'accès au réseau Internet,
- du blocage par l'Anti-spam de messages qui s'avèreraient ne pas être considérés comme un spam dès lors que Nordnet a respecté ses obligations à ce titre,

Enfin, la responsabilité de Nordnet ne pourra être recherchée si, à l'issue du Contrat, Vous subissez un dommage du fait que Vous n'avez pas pris les précautions nécessaires pour que les personnes utilisant l'Appareil sur lequel était installé le Produit bénéficie d'un contrôle équivalent à celui proposé par Nordnet.

7.2. Limitation de responsabilité imposée par l'Éditeur du Produit

Vous êtes informé que l'Éditeur du Produit peut également limiter sa responsabilité dans les conditions prévues au sein de la Licence applicable.

8 - DUREE DU CONTRAT

Si Vous bénéficiez d'une Offre « PACK PRO » ou si Vous bénéficiez d'une offre de réduction de prix dans le cadre de votre abonnement au Service, le Contrat est conclu au choix pour une durée de onze (11) mois, ou pour une durée de vingt-trois (23) mois, plus le mois en cours au jour de la réception par Nordnet de votre commande complète et valide.

De même, si Vous avez payé d'avance plusieurs mensualités au titre de votre Contrat, celui-ci est conclu pour une durée correspondant au nombre de mensualités payées d'avance, sauf durée supérieure fixée au sein de l'Offre.

A l'échéance du Contrat, ce dernier sera tacitement renouvelé de mois en mois, sauf si Vous avez souscrit à l'Option Fidélité (cf. article « Option Fidélité »).

Le Contrat peut être résilié à tout moment dans les conditions définies à l'article « Résiliation ».

9 - RESILIATION

9.1 - Résiliation sans faute à votre initiative

En cas de résiliation avant le terme de votre engagement, le paiement des sommes restant dues au titre des mois d'abonnement à venir et/ou restant à courir au titre de l'abonnement souscrit, au jour de la résiliation effective du Contrat, devra être acquitté.

Dans le cas particulier de l'engagement de vingt-trois (23) mois plus le mois en cours au jour de la réception de votre commande par Nordnet, nous Vous rappelons que Vous êtes légalement tenu au paiement de votre abonnement jusqu'au onzième mois inclus plus le quart du montant qui resterait dû à Nordnet si le Contrat était exécuté jusqu'à son terme, ce conformément à l'article L.224-28 du Code de la consommation.

Ce paiement ne constitue pas des frais de résiliation mais est dû en raison de votre souscription à un contrat à durée déterminée.

9.2 - Résiliation pour motif légitime du Client

Pour les motifs légitimes ci-après exposés, la résiliation anticipée du Contrat ne donnera pas lieu au paiement d'une indemnité par le Client.

Le cas échéant, la résiliation devra être demandée dans les conditions visées à l'article « Résiliation pour motif légitime du Client » des Conditions Générales et sous réserve de la production de tout justificatif utile faisant état du motif invoqué (ex : copie du procès-verbal du syndicat de copropriété, attestation sur l'honneur du propriétaire de votre immeuble indiquant son refus, etc.).

Cette possibilité de résiliation ne concerne que le Service et en aucun cas le Kit Satellite s'il a été acheté auprès de Nordnet, qui ne relève pas du présent Contrat.

a) Résiliation en cas de défaut de signal

Vous pourrez demander la résiliation du Contrat sans indemnité dans un délai maximal de trente (30) jours à compter de la réception du Matériel si votre connexion Internet par Satellite ne fonctionne pas, sous réserve du respect des conditions suivantes :

- votre installation doit être conforme aux exigences techniques,
- le dysfonctionnement ne doit pas être lié à un défaut, une panne ou une mauvaise installation ou à un mauvais pointage de votre équipement (micro-ordinateur, Parabole, etc.) ou du Matériel mis à votre disposition par Nordnet (dans ce cas, le Matériel sera échangé dans les conditions prévues à l'article « Réserve de propriété – Transfert de risques »),

Nordnet pourra effectuer tout diagnostic à distance et décider de dépêcher sur place un technicien, expert et/ou antenniste pour confirmer son diagnostic et vérifier que la Parabole a été installée à un endroit adapté et qu'aucun signal ne peut être obtenu. Notez que si le technicien, expert et/ou antenniste conclut à une erreur d'installation de votre part, Nordnet Vous facturera la somme de 300 euros HT (360 euros TTC) au titre de cette prestation de vérification.

b) Déménagement

Vous pourrez demander à bénéficier de l'Offre à votre nouvelle adresse sous réserve de la présence ou de l'installation d'une Parabole.

En cas de déménagement dans une zone éligible à l'ADSL, Vous pouvez soit conserver votre Offre actuelle, soit demander à migrer vers une Offre d'abonnement à un Service d'accès à Internet par ADSL comme indiqué à l'article « Migration à l'initiative du Client ».

c) Résiliation en cas d'obstacles juridiques rendant impossible l'installation de la Parabole

Si malgré vos vérifications préalables à la Commande ou à la nouvelle installation en cas de déménagement, Vous êtes dans l'impossibilité d'installer la Parabole en raison d'obstacles juridiques (interdiction du propriétaire de l'immeuble, du syndicat de copropriété, site classé, etc.), Vous pourrez demander la résiliation du Contrat sans indemnité dans un délai maximal de trente (30) jours à compter de la réception du Matériel ou de la notification de votre déménagement.

d) Motifs légitimes particuliers

Nordnet Vous remboursera les sommes qu'elle Vous aura facturées et que Vous aurez payées au titre du Service, si Vous résiliez le Contrat dans l'un des cas suivants :

- lorsqu'un obstacle empêche localement depuis votre habitation de bénéficier d'une vue suffisamment dégagée nécessaire à la réception des signaux de communications électroniques transmis ;
- lorsque la proximité d'une source électromagnétique puissante empêche la réception de signaux de communications électroniques transmis ;
- lorsqu'en vertu de l'application particulière de règles d'urbanisme définies localement ou dans le code de l'urbanisme l'installation de la Parabole chez Vous est impossible.

Cette résiliation devra intervenir dans un délai maximal de trente (30) jours à compter de la réception du Matériel. Nordnet se réserve le droit de vérifier la réalité du motif allégué sur pièces ou sur place notamment en dépêchant sur place un technicien, expert et/ou antenniste. Si le technicien, expert et/ou antenniste conclut que le motif allégué n'est pas avéré, Nordnet Vous facturera la somme de 300 euros HT (360 euros TTC) au titre de la prestation de vérification-expertise.

10 - OPTIONS LORS DE LA CESSATION DU CONTRAT

Conformément à l'article L.44-1 du Code des postes et des communications électroniques, dans l'hypothèse où Vous changez de fournisseur d'accès à Internet, Nordnet Vous offre la possibilité de continuer, pour une durée de six mois à compter de la résiliation, à avoir accès gratuitement (hors coût lié à votre nouvelle connexion à Internet) au courrier électronique reçu sur l'adresse électronique que Nordnet Vous a attribuée dans le cadre du Service.

Vous devez en faire la demande expresse au Service Client au moment de la résiliation de votre abonnement.

Dans ce cas et à l'issue de six mois à compter de la résiliation du Contrat, votre/vos adresse(s) électronique(s) sera(ont) bloquée(s), Vous n'aurez plus accès au service « Votre messagerie » ni « MobileMail » et les messages que Vous n'aurez pas sauvegardés sur votre micro-ordinateur et/ou sur tout support externe seront supprimés.

Offres « PACK PRO »

| | | Volume de données téléchargées depuis votre accès | Evolution Débit (débit maximum) |
|---|---|--|--|
| Offre PACK PRO 20 Mb/s (illimitée) | Quotas de Trafic en réception et en émission | Illimité | Jusqu'à 20 Mb/s en réception et jusqu'à 6 Mb/s en émission |
| Offre PACK PRO XXL 20 Mb/s (50 Go) | Quotas de Trafic en réception et en émission | Jusqu'à 50 Go | Jusqu'à 20 Mb/s en réception et jusqu'à 6 Mb/s en émission |
| | | Au-delà de 50 Go | Jusqu'à 128 kb/s en émission et 256 kb/s en réception |

**Annexe
Grille tarifaire Téléphone par Satellite**

Détail des destinations et des tarifs hors forfaits (en euros TTC)

CR = Coût de mise en relation
CC = Coût des communications

| | FIXES | MOBILES |
|---|--|----------------------------------|
| France | CR = 0,11 € CC = 0,039 € / min | CR : 0,16 € CC : 0.16 € /min |
| Inclus dans le forfait Téléphone par Satellite | | |
| Vers DOM/TOM (Guyane Française, Guadeloupe, Martinique, Mayotte, Ile de la Réunion, Saint Pierre et Miquelon) | CR : 0,11 € CC : 0.175 € /min | CR : 0,24 € CC : 0.48 € /min |
| Vers autres DOM/TOM (Polynésie Française, Nouvelle Calédonie) | CR : 0,11 € CC : 0.175 € /min | CR : 0,11 € CC : 0.175 € /min |
| Vers Europe Proche (Açores, Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Grèce, îles Canaries, île de Guernesey, Irlande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Madère, Monaco, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse) | CR : 0,11 € CC : 0.07 € /min | CR : 0,11 € CC : 0.305 € /min |
| | (Allemagne + Andorre + Autriche + Belgique + Danemark + Espagne + Finlande + Grèce + Irlande + Italie + Monaco + Norvège + Pays-Bas + Portugal + Royaume-Uni = inclus dans le forfait Téléphone par Satellite) | |

| | | |
|---|---|----------------------------------|
| Vers Europe (Albanie, Bosnie Herzégovine, Bulgarie, Croatie, République Tchèque, Estonie, Gibraltar, Hongrie, Iles Féroé, Islande, Lettonie, Lituanie, Macédoine, Malte, Moldavie, Monténégro, Pologne, Roumanie, Russie, Saint-Martin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Ukraine et Yougoslavie) | CR : 0,11 € CC : 0.28 € /min (Bulgarie + Croatie + Estonie + Hongrie + Islande + Macédoine + Malte + République Tchèque = inclus dans le forfait Téléphone par Satellite) | CR : 0,11 € CC : 0.502 € /min |
| Vers Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie) | CR : 0,11 € CC : 0.28 € /min | CR : 0,11 € CC : 0.359 € /min |
| Vers Afrique (Afrique du Sud, Angola, Benin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap Vert, Tchad, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Guinée équatoriale, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Ile Maurice, Kenya, Lesotho, Libéria, Lybie, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, République d'Afrique Centrale, Rwanda Sainte Hélène, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Togo, Ouganda, Zambie, Zimbabwe) | CR : 0,11 € CC : 0.62 € /min (Afrique du Sud = inclus dans le forfait Téléphone par Satellite) | CR : 0,11 € CC : 0.842 € /min |
| Vers Amérique du Nord (États-Unis, Canada, Alaska) | CR : 0,11 € CC : 0.07 € /min (Canada + Etats-Unis = inclus dans le forfait Téléphone par Satellite) | CR : 0,11 € CC : 0.07 € /min |
| Vers Amérique Centrale (Anguilla, Antigua, Antilles des Pays-Bas, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, Bermudes, Costa Rica, Cuba (uniquement mobile), El Salvador, Grenade, Guatemala, Haïti, Honduras, Jamaïque, Iles Caïman, Iles Cocos, Iles Falkland, Iles Turks et Caïcos, Iles Vierges, Mexique, Montserrat, Nicaragua, Panama, Porto Rico, République Dominicaine, Sainte Lucie, Saint Vincent, Trinité et Tobago) | CR : 0,11 € CC : 0.69 € /min (Panama = inclus dans le forfait Téléphone par Satellite) | CR : 0,11 € CC : 0.912 € /min |
| Vers Amérique du Sud (Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Équateur, Guyane, Ile de Pâques, Pérou, Paraguay, Saint Kits et Nevis, Suriname Uruguay, Venezuela) | CR : 0,11 € CC : 0.44 € /min (Argentine + Brésil + Chili + Pérou = inclus dans le forfait Téléphone par Satellite) | CR : 0,11 € CC : 0.662 € /min |
| Vers Asie (Afghanistan, Arabie Saoudite, Arménie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Biélorussie, Bhoutan, Brunei, Cambodge, Chine, Chypre, Corée, Émirats Arabes Unis, Géorgie, Hong Kong, Inde, Indonésie, Iran, Irak, Israël, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kirghizistan, Koweït, Liban, Macao, Malaisie, Maldives, Mongolie, Myanmar Burma, Népal, Oman, Pakistan, Palestine, Philippines, Qatar, République Démocratique Lao, République du Yémen, Singapour, Sri Lanka, Syrie, Taiwan, Tadjikistan, Thaïlande, Turkménistan, Turquie, Ouzbékistan, Vietnam) | CR : 0,11 € CC : 0.74 € /min (Chine + Chypre + Corée du Sud + Hong Kong + Israël + Japon + Macao + Malaisie + Singapour = inclus dans le forfait Téléphone par Satellite) | CR : 0,11 € CC : 0.962 € /min |
| Vers Océanie (Australie, Guam, Hawaii, Iles Chatham, Iles Christmas, Iles Cook, Iles Fidji, Ile Marianas, Ile Marshall, Ile Niue, Ile Rodriguez, Iles Tonga, Kiribati, Micronésie, Nauru, Nouvelle Zélande, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa Américaines, Samoa Occidentales, Tokelau, Timor, Tuvalu, Vanuatu) | CR : 0,11 € CC : 0.74 € /min (Australie + Nouvelle Zélande = inclus dans le forfait Téléphone par Satellite) | CR : 0,11 € CC : 0.962 € /min |
| Vers le reste du monde 1 (Cuba (uniquement le fixe), Groenland, Guinée Bissau, Ile de Jersey, Ile de l'Ascension, Wallis et Futuna fixe) | CR : 0,11 € CC : 0.825 € /min (Jersey = inclus dans le forfait Téléphone par Satellite) | CR : 0,11 € CC : 0.825 € /min |
| Vers le reste du monde 2 (Antarctique, Iles Diego Garcia, Ile Midway, Ile de Norfolk, Iles Solomon, | CR : 0,11 € | CR : 0,11 € |

| | | |
|---------------------------------|------------------|------------------|
| Sao Tomé et Príncipe, Ile Wake) | CC : 2.87 € /min | CC : 2.87 € /min |
|---------------------------------|------------------|------------------|

| Numéros spéciaux | | |
|--|-----------------------|-----------------------------------|
| Le coût d'une communication est égal à l'addition du Coût de mise en relation (ci-après « CR ») qui est facturé lors de chaque communication quelque soit sa durée, et du Coût des communications («ci-après CC ») déterminé en fonction du temps de la communication. | | |
| Numéro commençant par | CR en EURO TTC | CC à la minute en Euro TTC |
| 118710 / 118713 | 0,02 € | 0 € |
| 118612 / 118833 | 1,04 € | 0,23 € |
| 118075 / 118218 / 118222 118712 / 118888 / 3205 | 1,46 € | 0,23 € |
| 118711 | 0,79 € | 0,23 € |
| 118000 / 118006 / 118007 118008 / 118018 / 118318 / 3278 | 1,35 € | 0,34 € |
| 118700 / 3212 / 3257 | 3,03 € | 0 € |
| 0800 / 0805 / 080521 / 08088 0808800 / 0808808 / 0809 / 30 31 / 3208 / 3220 / 3224 / 3253 3604 / 3636 | 0,02 € | 0 € |
| 0801 / 0810 / 0811 / 081112 / 10 3217 / 3221 / 3238 / 3240 / 3252 3292 / 3610 / 3646 / 3676 / 3901 3906 / 3929 / 3930 / 3932 / 3934 3935 / 3955 / 3960 / 3966 / 3970 3972 / 3975 / 3977 / 3990 / 3994 083606 / 0860 | 0,08 € | 0,03 € |
| 0802 / 3215 / 3223 / 3233 / 3611 3678 / 0820 / 082041 / 0821 | 0,11 € | 0,12 € |
| 3222 / 3690 / 082020 / 082021 082022 / 082110 | 0,11 € | 0,09 € |
| 3949 | 0,13 € | 0 € |
| 33803 / 3299 / 3605 / 3637 / 3989 0825 / 082563 / 0826 | 0,11 € | 0,15 € |
| 3203 / 3234 / 3602 / 3603 / 3922 089064 / 089070 | 0 € | 0,11 € |
| 3204 / 3225 / 3235 / 3241 / 3258 3260 / 3273 / 3295 / 3607 / 3608 3619 / 3624 / 3631 / 3639 / 3670 3912 / 3924 / 3936 / 3939 / 3944 3959 / 3995 / 0890 | 0 € | 0,15 € |
| 3210 / 3634 / 3686 / 3910 / 0891 | 0 € | 0,22 € |
| 3211 / 3213 / 3216 / 3226 / 3228 3229 / 3230 / 3231 / 3232 / 3236 3237 / 3239 / 3242 / 3244 / 3245 3246 / 3256 / 3262 / 3265 / 3266 3272 / 3280 / 3282 / 3296 / 3298 3601 / 3606 / 3620 / 3635 / 3650 3654 / 3662 / 3663 / 3666 / 3667 3672 / 3900 / 3907 / 3909 / 3915 3920 / 3933 / 3937 / 3938 / 3940 3945 / 3950 / 3969 / 3987 / 3993 0892 | 0 € | 0,34 € |
| 0893 | 0 € | 0,75 € |

| | | |
|--|--------|--------|
| 3243 / 3270 / 3275 / 3281 / 3626 3632 / 3660 / 3680 / 3699 / 3980 0897 | 0,59 € | 0 € |
| 0898 | 1,15 € | 0 € |
| 3200 / 3201 / 3202 / 3206 / 3207 3209 / 3214 / 3250 / 3255 / 3263 3264 / 3268 / 3269 / 3271 / 3274 3277 / 3284 / 3286 / 3288 / 3294 3600 / 3627 / 3630 / 3633 / 3638 3640 / 3665 / 3669 / 3698 / 3999 0899 | 1,35 € | 0,34 € |

ANNEXE
CONTRAT DE LICENCE DE L'ÉDITEUR DU PRODUIT SECURITOO INTEGRAL

I) TERMES ET CONDITIONS DE LA LICENCE KASPERSKY POUR LE PRODUIT SECURITOO MOBILE

CONTRAT DE LICENCE D'UTILISATEUR FINAL DE KASPERSKY LAB

AVIS JURIDIQUE IMPORTANT À L'INTENTION DE TOUS LES UTILISATEURS : VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LE CONTRAT SUIVANT AVANT DE COMMENCER À UTILISER LE LOGICIEL.

LORSQUE VOUS CLIQUEZ SUR LE BOUTON D'ACCEPTATION DE LA FENÊTRE DU CONTRAT DE LICENCE OU SAISISSEZ LE OU LES SYMBOLES CORRESPONDANTS, VOUS CONSENTEZ À ÊTRE LIÉ(E) PAR LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE CE CONTRAT. **CETTE ACTION EST UN SYMBOLE DE VOTRE SIGNATURE, ET VOUS CONSENTEZ PAR LÀ À VOUS SOUMETTRE AUX CONDITIONS DE CE CONTRAT ET À ÊTRE PARTIE DE CELUI-CI, ET CONVENEZ QUE CE CONTRAT A VALEUR EXÉCUTOIRE AU MÊME TITRE QUE TOUT CONTRAT ÉCRIT, NÉGOCIÉ SIGNÉ PAR VOS SOINS.** SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS TOUTES LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE CE CONTRAT, ANNULEZ L'INSTALLATION DU LOGICIEL ET NE L'INSTALLEZ PAS.

APRÈS AVOIR CLIQUÉ SUR LE BOUTON D'ACCEPTATION DANS LA FENÊTRE DU CONTRAT DE LICENCE OU AVOIR SAISI LE OU LES SYMBOLES CORRESPONDANTS, VOUS POUVEZ VOUS SERVIR DU LOGICIEL CONFORMÉMENT AUX CONDITIONS GÉNÉRALES DE CE CONTRAT.

1. Définitions

1.1. On entend par **Logiciel** le logiciel pour lequel le présent Contrat est conclu, y compris toute Mise à jour de celui-ci et tout matériel lié.

1.2. On entend par **Titulaire des droits** (propriétaire de tous les droits exclusifs ou autres sur le Logiciel) Kaspersky Lab ZAO, une société de droit russe.

1.3. On entend par **Ordinateur(s)** le matériel, en particulier les ordinateurs personnels, les ordinateurs portables, les stations de travail, les assistants numériques personnels, les " téléphones intelligents ", les appareils portables, ou autres dispositifs électroniques pour lesquels le Logiciel a été conçu où le Logiciel sera installé et/ou utilisé.

1.4. **Espace personnel** désigne un service réalisé au niveau du site Web du Détenteur des droits et utilisé pour l'administration du Logiciel installé, ainsi que pour la conservation des informations en provenance du Logiciel. Cet élément est décrit dans la Clause 4.

1.5. On entend par **Utilisateur final (vous/votre)** la ou les personnes qui installent ou utilisent le Logiciel en son ou en leur nom ou qui utilisent légalement le Logiciel ; ou, si le Logiciel est téléchargé ou installé au nom d'une entité telle qu'un employeur, " Vous " signifie également l'entité pour laquelle le Logiciel est téléchargé ou installé, et il est déclaré par la présente que ladite entité a autorisé la personne acceptant ce contrat à cet effet en son nom. Aux fins des présentes, le terme " entité ", sans limitation, se rapporte, en particulier, à toute société en nom collectif, toute société à responsabilité limitée, toute société, toute association, toute société par actions, toute fiducie, toute société en coparticipation, toute organisation syndicale, toute organisation non constituée en personne morale, ou tout organisme public.

1.6. On entend par **Distributeur(s)** toute entité, organisation ou individu qui distribue le logiciel sur la base d'un contrat et d'une licence avec le Titulaire des droits ou avec son titulaire de licence autorisé.

1.7. On entend par **Mise(s) à jour** toutes les mises à jour, les révisions, les programmes de correction, les améliorations, les patch, les modifications, les copies, les ajouts ou les packs de maintenance, etc.

1.8. On entend par **Manuel de l'utilisateur** le manuel d'utilisation, le guide de l'administrateur, le livre de référence et les documents explicatifs ou autres

1.9. On entend par **Contrat de service** tout contrat conclu entre vous et le Distributeur, définissant des conditions générales supplémentaires liées à l'utilisation du Logiciel et des services liés fournis par le Distributeur.

2. Concession de la Licence

2.1. Il vous est accordé une licence non exclusive d'archivage, de chargement, d'installation, d'exécution et d'affichage (" l'utilisation ") du Logiciel sur un nombre spécifié d'Ordinateurs pour faciliter la protection de Votre Ordinateur sur lequel le

Logiciel est installé contre les menaces décrites dans le cadre du Manuel de l'utilisateur, conformément à toutes les exigences techniques décrites dans le Manuel de l'utilisateur et aux conditions générales de ce Contrat (la " Licence ") et vous acceptez cette Licence :

Version de démonstration. Si vous avez reçu, téléchargé et/ou installé une version de démonstration du Logiciel et si l'on vous accorde par la présente une licence d'évaluation du Logiciel, vous ne pouvez utiliser ce Logiciel qu'à des fins d'évaluation et pendant la seule période d'évaluation correspondante, sauf indication contraire, à compter de la date d'installation initiale. Toute utilisation du Logiciel à d'autres fins ou au-delà de la période d'évaluation applicable est strictement interdite.

Logiciel à environnements multiples ; Logiciel à langues multiples ; Logiciel sur deux types de support ; copies multiples ; packs logiciels. Si vous utilisez différentes versions du Logiciel ou des éditions en différentes langues du Logiciel, si vous recevez le Logiciel sur plusieurs supports, ou si vous recevez plusieurs copies du Logiciel de quelque façon que ce soit, ou si vous recevez le Logiciel dans un pack logiciel, le nombre total de vos Ordinateurs sur lesquels toutes les versions du Logiciel sont autorisées à être installées doit correspondre au nombre d'ordinateurs spécifiés dans le Contrat de service que vous avez obtenu auprès du Distributeur des droits, *sachant que*, sauf disposition contraire du contrat de licence, chaque licence acquise vous donne le droit d'installer et d'utiliser le Logiciel sur le nombre d'Ordinateurs stipulé dans la Clause 2.2.

2.2. Vous pouvez utiliser le Logiciel pour la protection du nombre d'Ordinateurs stipulé lors de l'acquisition de la Licence du Logiciel ou stipulé dans le Contrat de service.

2.3. Vous ne pouvez faire une copie du Logiciel qu'à des fins de sauvegarde, et seulement pour remplacer l'exemplaire que vous avez acquis de manière légale si cette copie était perdue, détruite ou devenait inutilisable. Cette copie de sauvegarde ne peut pas être utilisée à d'autres fins et devra être détruite si vous perdez le droit d'utilisation du Logiciel ou à l'échéance de votre licence ou à la résiliation de celle-ci pour quelque raison que ce soit, conformément à la législation en vigueur dans votre pays de résidence principale, ou dans le pays où vous utilisez le Logiciel.

2.4. Pour utiliser le logiciel vous devez vous inscrire dans l'Espace personnel.

2.5. À partir de l'activation du présent Logiciel, pendant la période visée par la clause 3.2 et sous réserve des dispositions de la présente Licence, vous avez le droit de bénéficier des services suivants :

- Mises à jour du Logiciel par Internet lorsque le Titulaire des droits les publie sur son site Internet ou par le biais d'autres services en ligne. Toutes les Mises à jour que vous êtes susceptible de recevoir font partie intégrante du Logiciel et les conditions générales de ce Contrat leur sont applicables ;
- Assistance technique en ligne et assistance technique par téléphone fournies par le Distributeur;
- Accès aux informations et ressources auxiliaires du Titulaire des droits et du Distributeur.

3. Activation et durée de validité

3.1. Si vous modifiez votre Ordinateur ou procédez à des modifications sur les logiciels d'autres fournisseurs installés sur celui-ci, il se peut que vous deviez réactiver le Logiciel. Le Titulaire des droits se réserve le droit d'utiliser tous les moyens et toutes les procédures de vérification de la validité de la Licence ou de la légalité du Logiciel installé ou utilisé sur Votre ordinateur.

3.2. Une fois que vous acceptez cette licence, le Logiciel peut être utilisé pour la période effective déterminée entre vous et le Distributeur.

3.3. Vous avez le droit d'utiliser gratuitement une version de démonstration du Logiciel conformément aux dispositions de la Clause 2.1 pendant la seule période d'évaluation correspondante (30 jours) à compter de l'activation du Logiciel conformément à ce Contrat, *sachant que* la version de démonstration ne vous donne aucun droit aux mises à jour et à l'assistance technique par Internet et par téléphone. Si le Titulaire des droits fixe une autre durée pour la période d'évaluation unique applicable, vous serez informé(e) par notification.

3.4. Votre Licence d'utilisation du Logiciel est limitée à la période stipulée dans les Clauses 3.2 ou 3.3 (selon le cas).

3.5. Si vous avez acquis le Logiciel dans le but de l'utiliser sur plus d'un Ordinateur, Votre Licence d'utilisation du Logiciel est limitée à la période commençant à la date d'activation du Logiciel sur le premier Ordinateur.

3.6. Sans préjudice de tout autre recours légal ou équitable de la part du Détenteur des droits, en cas de violation par vous de l'une quelconque des conditions générales du présent Contrat, le Titulaire des droits peut, à tout moment et sans préavis, mettre fin à la présente Licence.

3.7. Vous vous engagez, dans le cadre de votre utilisation du Logiciel et de l'obtention de tout rapport ou de toute information dans le cadre de l'utilisation de ce Logiciel, à respecter toutes les lois et réglementations internationales,

nationales, étatiques, régionales et locales en vigueur, ce qui comprend, sans toutefois s'y limiter, les lois relatives à la protection de la vie privée, des droits d'auteur, au contrôle des exportations et à la lutte contre les outrages à la pudeur.

3.8. Sauf disposition contraire spécifiquement énoncée dans ce Contrat, vous ne pouvez transférer ni céder aucun des droits qui vous sont accordés dans le cadre de ce Contrat ou aucune de vos obligations de par les présentes.

3.9. Si vous avez acheté le logiciel avec un code d'activation valide pour la localisation de la langue parlée dans la région où il a été acquis auprès du Titulaire des droits ou du Distributeur, vous ne pouvez pas activer le logiciel avec le code d'activation prévu pour la localisation d'une autre langue.

3.10. Si vous avez acquis le logiciel prévu pour fonctionner avec un opérateur de télécommunications en particulier, ce logiciel n'est utilisable qu'en association avec l'opérateur indiqué au moment de l'acquisition.

3.11. En cas de restrictions précisées dans les clauses 3.9 et 3.10, vous trouverez des informations concernant ces restrictions sur l'emballage et/ou le site Web du Titulaire des droits et/ou du Distributeur.

4. Communication avec le site Web et fourniture des informations pour l'Espace personnel

4.1. En cas de perte ou de vol de l'Ordinateur, l'Utilisateur a la possibilité d'utiliser son Espace personnel ainsi que les paramètres appropriés qui sont décrits dans le Manuel de l'utilisateur pour obtenir du Logiciel les informations nécessaires au suivi de la position géographique de l'Ordinateur, à la réception des photos prises par la caméra de l'Ordinateur (le cas échéant), ainsi qu'au verrouillage (ou au déverrouillage) de l'accès à l'Ordinateur et/ou aux informations qu'il contient.

4.2. Vous reconnaissez et acceptez que les actions décrites dans la Clause 4.1 puissent être effectuées par Vous uniquement dans le but d'empêcher l'usage non autorisé de l'Ordinateur par un tiers.

4.3. Vous êtes responsable de la sauvegarde des informations confidentielles liées à votre Espace personnel.

4.4. Vous êtes responsable de toutes les manipulations effectuées dans le cadre de l'utilisation de votre Espace personnel. Vous reconnaissez et acceptez le fait que ni le Détenteur des droits ni le Distributeur ne peuvent être tenus pour responsables de l'utilisation non autorisée de votre Espace personnel.

4.5. Les données enregistrées dans l'Espace personnel sur le portail Web sont protégées par le Détenteur des droits conformément aux exigences réglementaires.

4.6. L'usage de l'Espace personnel est volontaire.

4.7. Vous reconnaissez et acceptez le fait que ni le Détenteur des droits ni le Distributeur ne peuvent être tenus pour responsables d'un quelconque retard ou d'une quelconque défaillance imputables à la qualité des services procurés par votre fournisseur d'accès Internet ou votre opérateur de téléphonie mobile.

5. Assistance technique

5.1. Le Support technique décrit à la Clause 2.5 du présent Contrat vous est fourni par le Distributeur, conformément au Contrat de service.

6. Recueil d'informations

6.1. Pour améliorer le niveau de protection des informations, Vous acceptez de transférer automatiquement les informations utilisées pour déterminer la réputation d'une URL, les informations sur les sommes de contrôle (MD5) des applications téléchargées sur l'Ordinateur, les données sur les résultats du travail heuristique, ainsi que toute information sur des menaces identifiées. Les informations obtenues sont exemptes de renseignements personnels ou confidentiels sur l'Utilisateur. Les informations obtenues sont protégées par le Détenteur des droits conformément aux exigences réglementaires.

6.2. Vous acceptez d'envoyer automatiquement des informations vers le dossier de candidature (apk) lors de l'installation pour vérifier la sécurité. L'option de transfert automatique peut être activée ou désactivée pendant le fonctionnement du logiciel.

6.3. Vous consentez à ce que le Logiciel transfère automatiquement les informations au service Google Analytics concernant la manière dont Vous avez reçu le Logiciel. L'accès à ces informations est régi par les conditions d'utilisation du service Google.

6.4. Le Logiciel ne traite aucune information susceptible de faire l'objet d'une identification personnelle et ne combine les données traitées avec aucune information personnelle.

6.5. Vous reconnaissez par ailleurs et acceptez que toutes les informations recueillies par le Titulaire des droits pourront être utilisées pour suivre et publier des rapports relatifs aux tendances en matière de risques et de sécurité, à la seule et exclusive appréciation du Titulaire des droits.

7. Limitations

7.1. Vous vous engagez à ne pas émuler, cloner, louer, prêter, donner en bail, vendre, modifier, décompiler, ou faire l'ingénierie inverse du Logiciel, et à ne pas démonter ou créer des travaux dérivés reposant sur le Logiciel ou toute portion de celui-ci, à la seule exception du droit inaliénable qui vous est accordé par la législation en vigueur, et vous ne devez autrement réduire aucune pièce du Logiciel à une forme lisible par un humain ni transférer le Logiciel sous licence, ou toute sous-partie du Logiciel sous licence, ni autoriser une tierce partie de le faire, sauf dans la mesure où la restriction précédente est expressément interdite par la loi en vigueur. Ni le code binaire du Logiciel ni sa source ne peuvent être utilisés à des fins d'ingénierie inverse pour recréer le programme de l'algorithme, qui est la propriété exclusive du Titulaire des droits. Tous les droits non expressément accordés par la présente sont réservés par le Titulaire des droits et/ou par le Distributeur, suivant le cas. Toute utilisation du Logiciel en violation du Contrat entraînera la résiliation immédiate et automatique de ce Contrat et de la Licence concédée de par les présentes, et pourra entraîner des poursuites pénales et/ou civiles à votre encontre.

7.2. Vous ne devez transférer les droits d'utilisation du Logiciel à aucune tierce partie sauf aux conditions énoncées dans le contrat additionnel.

7.3. Vous vous engagez à ne communiquer le code d'activation à aucune tierce partie, et à ne permettre l'accès par aucune tierce partie au code d'activation qui sont considérés comme des informations confidentielles du Titulaire et/ou du Distributeur des droits, et vous prendrez toutes les mesures raisonnables nécessaires à la protection du code d'activation, étant entendu que vous pouvez transférer le code d'activation à de tierces parties dans les conditions énoncées dans le contrat additionnel.

7.4. Vous vous engagez à ne louer, donner à bail ou prêter le Logiciel à aucune tierce partie.

7.5. Vous vous engagez à ne pas vous servir du Logiciel pour la création de données ou de logiciels utilisés dans le cadre de la détection, du blocage ou du traitement des menaces décrites dans le Manuel de l'utilisateur.

7.6. Si vous utilisez la version de démonstration du Logiciel, vous n'avez pas le droit de bénéficier de l'assistance technique stipulée dans la Clause 5 de ce Contrat, et vous n'avez pas le droit de transférer la licence ou les droits d'utilisation du Logiciel à une tierce partie.

7.7. Vous ne devez pas utiliser le Logiciel dans le but d'effectuer des actions illégales, y compris le suivi et l'obtention d'informations confidentielles pour utilisation contre un tiers.

8. Garantie limitée et avis de non-responsabilité

8.1. Le Titulaire des droits garantit que le Logiciel donnera des résultats substantiellement conformes aux spécifications et aux descriptions énoncées dans le Manuel de l'utilisateur, *étant toutefois entendu* que cette garantie limitée ne s'applique pas dans les conditions suivantes : (w) des défauts de fonctionnement de Votre Ordinateur et autres non-respects des clauses du Contrat, auquel cas le Titulaire des droits est expressément déchargé de toute responsabilité en matière de garantie ; (x) les dysfonctionnements, les défauts ou les pannes résultant d'une utilisation abusive, d'un accident, de la négligence, d'une installation inappropriée, d'une utilisation ou d'une maintenance inappropriée ; des vols ; des actes de vandalisme ; des catastrophes naturelles ; des actes de terrorisme ; des pannes d'électricité ou des surtensions ; des sinistres ; de l'altération, des modifications non autorisées ou des réparations par toute partie autre que le Titulaire des droits ; ou des actions d'autres tierces parties ou vos actions ou des causes échappant au contrôle raisonnable du Titulaire des droits ; (y) tout défaut non signalé par vous au Titulaire dès que possible après sa constatation ; et (z) toute incompatibilité causée par les composants du matériel et/ou du logiciel installés sur Votre Ordinateur.

8.2. Vous reconnaissez, acceptez et convenez qu'aucun logiciel n'est exempt d'erreurs, et nous vous recommandons de faire une copie de sauvegarde des informations de Votre Ordinateur, à la fréquence et avec le niveau de fiabilité adaptés à votre cas.

8.3. Vous reconnaissez, acceptez et convenez que le Titulaire des droits n'est pas responsable ou ne peut être tenu pour

responsable de la suppression des données que vous autorisez. Les données mentionnées peuvent inclure des informations personnelles ou confidentielles.

8.4. Le Titulaire des droits n'offre aucune garantie de fonctionnement correct du Logiciel en cas de non-respect des conditions décrites dans le Manuel de l'utilisateur ou dans ce Contrat.

8.5. Le Titulaire des droits ne garantit pas que le Logiciel fonctionnera correctement si vous ne téléchargez pas régulièrement les Mises à jour spécifiées dans la Clause 2.5 de ce Contrat.

8.6. Le Titulaire des droits ne garantit aucune protection contre les menaces décrites dans le Manuel de l'utilisateur à l'issue de l'échéance de la période indiquée dans les Clauses 3.2 ou 3.3 de ce Contrat, ou à la suite de la résiliation pour une raison quelconque de la Licence d'utilisation du Logiciel.

8.7. Vous prenez acte du fait que le Logiciel est fourni avec les paramètres standards du Titulaire des droits ou du Distributeur qui s'appliquent par défaut et qu'il vous incombe exclusivement de configurer le Logiciel pour remplir vos exigences.

8.8. LE LOGICIEL EST FOURNI " TEL QUEL " ET LE TITULAIRE DES DROITS N'OFFRE AUCUNE GARANTIE QUANT À SON UTILISATION OU SES PERFORMANCES. SAUF DANS LE CAS DE TOUTE GARANTIE, CONDITION, DÉCLARATION OU TOUT TERME DONT LA PORTÉE NE PEUT ÊTRE EXCLUE OU LIMITÉE PAR LA LOI EN VIGUEUR, LE TITULAIRE DES DROITS ET SES PARTENAIRES N'OFFRENT AUCUNE GARANTIE, CONDITION OU DÉCLARATION (EXPLICITE OU IMPLICITE, QUE CE SOIT DE PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR, LE " COMMON LAW ", LA COUTUME, LES USAGES OU AUTRES) QUANT À TOUTE QUESTION DONT, SANS LIMITATION, L'ABSENCE D'ATTEINTE AUX DROITS DE TIERS PARTIES, LE CARACTÈRE COMMERCIALISABLE, LA QUALITÉ SATISFAISANTE, L'INTÉGRATION OU L'ADÉQUATION À UNE FIN PARTICULIÈRE. VOUS ASSUMEZ TOUS LES DÉFAUTS, ET L'INTÉGRALITÉ DES RISQUES LIÉS À LA PERFORMANCE ET AU CHOIX DU LOGICIEL POUR ABOUTIR AUX RÉSULTATS QUE VOUS RECHERCHEZ, ET À L'INSTALLATION DU LOGICIEL, SON UTILISATION ET LES RÉSULTATS OBTENUS AU MOYEN DU LOGICIEL. SANS LIMITER LES DISPOSITIONS PRÉCÉDENTES, LE TITULAIRE DES DROITS NE FAIT AUCUNE DÉCLARATION ET N'OFFRE AUCUNE GARANTIE QUANT À L'ABSENCE D'ERREURS DU LOGICIEL, OU L'ABSENCE D'INTERRUPTIONS OU D'AUTRES PANNES, OU LA SATISFACTION DE TOUTES VOS EXIGENCES PAR LE LOGICIEL, QU'ELLES SOIENT OU NON DIVULGUÉES AU TITULAIRE DES DROITS.

9. Exclusion et Limitation de responsabilité

9.1. DANS LA MESURE MAXIMALE PERMISE PAR LA LOI EN VIGUEUR, LE TITULAIRE DES DROITS OU SES PARTENAIRES NE SERONT EN AUCUN CAS TENUS POUR RESPONSABLES DE TOUT DOMMAGE SPÉCIAL, ACCESSOIRE, PUNITIF, INDIRECT OU CONSÉCUTIF QUEL QU'IL SOIT (Y COMPRIS, SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES POUR PERTES DE PROFITS OU D'INFORMATIONS CONFIDENTIELLES OU AUTRES, EN CAS D'INTERRUPTION DES ACTIVITÉS, DE PERTE D'INFORMATIONS PERSONNELLES, DE CORRUPTION, DE DOMMAGE À DES DONNÉES OU À DES PROGRAMMES OU DE PERTES DE CEUX-CI, DE MANQUEMENT À L'EXERCICE DE TOUT DEVOIR, Y COMPRIS TOUTE OBLIGATION STATUTAIRE, DEVOIR DE BONNE FOI OU DE DILIGENCE RAISONNABLE, EN CAS DE NÉGLIGENCE, DE PERTE ÉCONOMIQUE, ET DE TOUTE AUTRE PERTE PÉCUNIAIRE OU AUTRE PERTE QUELLE QU'ELLE SOIT) DÉCOULANT DE OU LIÉ D'UNE MANIÈRE QUELCONQUE À L'UTILISATION OU À L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISATION DU LOGICIEL, À L'OFFRE D'ASSISTANCE OU D'AUTRES SERVICES OU À L'ABSENCE D'UNE TELLE OFFRE, LE LOGICIEL, ET LE CONTENU TRANSMIS PAR L'INTERMÉDIAIRE DU LOGICIEL OU AUTREMENT DÉCOULANT DE L'UTILISATION DU LOGICIEL, OU AUTREMENT DE PAR OU EN RELATION AVEC TOUTE DISPOSITION DE CE CONTRAT, OU DÉCOULANT DE TOUTE RUPTURE DE CE CONTRAT OU DE TOUT ACTE DOMMAGEABLE (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE, LA FAUSSE DÉCLARATION, OU TOUTE OBLIGATION OU DEVOIR EN RESPONSABILITÉ STRICTE), OU DE TOUT MANQUEMENT À UNE OBLIGATION STATUTAIRE, OU DE TOUTE RUPTURE DE GARANTIE DU TITULAIRE DES DROITS ET DE TOUT PARTENAIRE DE CELUI-CI, MÊME SI LE TITULAIRE DES DROITS OU TOUT PARTENAIRE A ÉTÉ INFORMÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

VOUS ACCEPTEZ QUE, DANS L'ÉVENTUALITÉ OÙ LE TITULAIRE DES DROITS ET/OU SES PARTENAIRES SONT ESTIMÉS RESPONSABLES, LA RESPONSABILITÉ DU TITULAIRE DES DROITS ET/OU DE SES PARTENAIRES SERA LIMITÉE AUX COÛTS DU LOGICIEL. LA RESPONSABILITÉ DU TITULAIRE DES DROITS ET/OU DE SES PARTENAIRES NE SAURAIT EN AUCUN CAS EXCÉDER LES FRAIS PAYÉS POUR LE LOGICIEL AU TITULAIRE DES DROITS OU AU PARTENAIRE (LE CAS ÉCHÉANT).

AUCUNE DISPOSITION DE CE CONTRAT NE SAURAIT EXCLURE OU LIMITER TOUTE DEMANDE EN CAS DE DÉCÈS OU DE DOMMAGE CORPOREL. PAR AILLEURS, DANS L'ÉVENTUALITÉ OÙ TOUTE DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ, TOUTE EXCLUSION OU LIMITATION DE CE CONTRAT NE SERAIT PAS POSSIBLE DU FAIT DE

LA LOI EN VIGUEUR, ALORS SEULEMENT, CETTE DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ, EXCLUSION OU LIMITATION NE S'APPLIQUERA PAS DANS VOTRE CAS ET VOUS RESTEREZ TENU PAR LES DÉCHARGES DE RESPONSABILITÉ, LES EXCLUSIONS ET LES LIMITATIONS RESTANTES.

10. Licence GNU et autres licences de tierces parties

10.1. Le Logiciel peut comprendre des programmes concédés à l'utilisateur sous licence (ou sous-licence) dans le cadre d'une licence publique générale GNU (General Public License, GPL) ou d'autres licences de logiciel gratuites semblables, qui entre autres droits, autorisent l'utilisateur à copier, modifier et redistribuer certains programmes, ou des portions de ceux-ci, et à accéder au code source (" Logiciel libre "). Si ces licences exigent que, pour tout logiciel distribué à quelqu'un au format binaire exécutable, le code source soit également mis à la disposition de ces utilisateurs, le code source sera communiqué sur demande adressée à source@kaspersky.com ou fourni avec le Logiciel. Si une licence de Logiciel libre devait exiger que le Titulaire des droits accorde des droits d'utilisation, de reproduction ou de modification du programme de logiciel libre plus importants que les droits accordés dans le cadre de ce Contrat, ces droits prévaudront sur les droits et restrictions énoncés dans les présentes.

11. Droits de propriété intellectuelle

11.1. Vous convenez que le Logiciel et le contenu exclusif, les systèmes, les idées, les méthodes de fonctionnement, la documentation et les autres informations contenues dans le Logiciel constituent un élément de propriété intellectuelle et/ou des secrets industriels de valeur du Titulaire des droits ou de ses partenaires, et que le Titulaire des droits et ses partenaires, le cas échéant, sont protégés par le droit civil et pénal, ainsi que par les lois sur la protection des droits d'auteur, des secrets industriels et des brevets de la Fédération de Russie, de l'Union européenne et des États-Unis, ainsi que d'autres pays et par les traités internationaux. Ce Contrat ne vous accorde aucun droit sur la propriété intellectuelle, en particulier toute marque de commerce ou de service du Titulaire des droits et/ou de ses partenaires et/ou du Distributeur (les " Marques de commerce "). Vous n'êtes autorisé à utiliser les Marques de commerce que dans la mesure où elles permettent l'identification des informations imprimées par le Logiciel conformément aux pratiques admises en matière de marques de commerce, en particulier l'identification du nom du propriétaire de la Marque de commerce. Cette utilisation d'une marque de commerce ne vous donne aucun droit de propriété sur celle-ci. Le Titulaire des droits et/ou ses partenaires conservent la propriété et tout droit, titre et intérêt sur la Marque de commerce et sur le Logiciel, y compris sans limitation, toute correction des erreurs, amélioration, mise à jour ou autre modification du Logiciel, qu'elle soit apportée par le Titulaire des droits ou une tierce partie, et tous les droits d'auteur, brevets, droits sur des secrets industriels, et autres droits de propriété intellectuelle afférents à ce Contrat. Votre possession, installation ou utilisation du Logiciel ne transfère aucun titre de propriété intellectuelle à votre bénéfice, et vous n'acquerrez aucun droit sur le Logiciel, sauf dans les conditions expressément décrites dans le cadre de ce Contrat. Toutes les reproductions du Logiciel effectuées dans le cadre de ce Contrat doivent faire mention des mêmes avis d'exclusivité que ceux qui figurent sur le Logiciel. Sauf dans les conditions énoncées par les présentes, ce Contrat ne vous accorde aucun droit de propriété intellectuelle sur le Logiciel et vous convenez que la Licence telle que définie dans ce document et accordée dans le cadre de ce Contrat ne vous donne qu'un droit limité d'utilisation en vertu des conditions générales de ce Contrat. Le Titulaire des droits se réserve tout droit qui ne vous est pas expressément accordé dans ce Contrat.

11.2. Vous convenez de ne modifier ou altérer le Logiciel en aucune façon. Il vous est interdit d'éliminer ou d'altérer les avis de droits d'auteur ou autres avis d'exclusivité sur tous les exemplaires du Logiciel.

12. Droit applicable

12.1. À l'exception des stipulations des clauses 12.2 et 12.3 ci-dessous, le présent Contrat sera régi par et interprété conformément aux lois stipulées ci-après du pays ou du territoire dans lequel vous avez obtenu le Logiciel, sans égard aux principes de conflit de lois ou application de ceux-ci :

- a. Russie. Si vous avez obtenu le Logiciel en Russie, les lois de la Fédération de Russie.
- b. États-Unis, Porto Rico, Samoa américaines, Guam et les Îles Vierges des États-Unis. Si vous avez obtenu le Logiciel au États-Unis, à Porto Rico, aux Samoa américaines, à Guam ou aux Îles Vierges américaines, les lois de l'État du Massachusetts, aux États-Unis régiront, sachant que toutefois, ce sont les lois de l'État américain dans lequel vous résidez qui régiront les demandes d'indemnisation en vertu des lois de protection du consommateur, de concurrence déloyale ou autres législations similaires. Dans l'entière mesure autorisée par la loi, vous convenez par les présentes d'un commun accord avec le détenteur des droits de renoncer à tout droit en cas de procès devant jury.
- c. Canada Si vous avez obtenu le Logiciel au Canada, les lois de la province de l'Ontario.
- d. Mexique. Si vous avez obtenu le Logiciel au Mexique, les lois fédérales de la République du Mexique.
- e. Union européenne (UE). Si vous avez obtenu le Logiciel dans un État membre de l'UE, les lois d'Angleterre.
- f. Australie. Si vous avez obtenu le Logiciel en Australie, les lois de l'État ou du Territoire dans lequel vous avez obtenu la licence.

g. Région administrative spéciale de Hong Kong (RAS) et RAS de Macao. Si vous avez obtenu le Logiciel dans la RAS de Hong Kong ou RAS de Macao, les lois de la RAS de Hong Kong.
h. Taiwan. Si vous avez obtenu le Logiciel à Taïwan, les lois de Taïwan.
i. Japon. Si vous avez obtenu le Logiciel au Japon, les lois du Japon.
j. Tout autre pays ou territoire. Si vous avez obtenu le Logiciel dans un quelconque autre pays, le Droit substantiel du pays où l'achat a eu lieu sera en vigueur.

12.2. Nonobstant ce qui précède, si le droit impératif ou l'ordre public d'un pays ou territoire quel qu'il soit dans lequel le présent Contrat est exécuté ou interprété interdit l'application de la loi stipulée dans les présentes, les lois dudit pays ou territoire seront alors applicables dans la mesure exigée par ledit droit impératif ou l'ordre public. De même, si vous êtes un consommateur individuel, les dispositions de la Clause 12.1 n'auront aucune incidence sur un quelconque droit impératif dont vous pourriez disposer d'engager des poursuites dans votre pays de résidence en vertu des lois dudit pays.

12.3. Ce Contrat ne sera pas régi par la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, dont l'application est expressément exclue.

13. Délai de recours

13.1. Aucune action, quelle qu'en soit la forme, motivée par des transactions dans le cadre de ce Contrat, ne peut être intentée par l'une ou l'autre des parties à ce Contrat au-delà d'un (1) an à la suite de la survenance de la cause de l'action, ou de la découverte de sa survenance, mais un recours en contrefaçon de droits de propriété intellectuelle peut être intenté dans la limite du délai statutaire maximum applicable.

14. Intégralité de l'accord ; divisibilité ; absence de renoncement

14.1. Ce Contrat constitue l'intégralité de l'accord entre vous et le Titulaire des droits et prévaut sur tout autre accord, toute autre proposition, communication ou publication préalable, par écrit ou non, relatifs au Logiciel ou à l'objet de ce Contrat. Vous convenez avoir lu ce Contrat et l'avoir compris, et vous convenez de respecter ses conditions générales. Si un tribunal compétent venait à déterminer que l'une des clauses de ce Contrat est nulle, non avenue ou non applicable pour une raison quelconque, dans sa totalité ou en partie, cette disposition fera l'objet d'une interprétation plus limitée de façon à devenir légale et applicable, l'intégralité du Contrat ne sera pas annulée pour autant, et le reste du Contrat conservera toute sa force et tout son effet dans la mesure maximale permise par la loi ou en équité de façon à préserver autant que possible son intention originale. Aucun renoncement à une disposition ou à une condition quelconque de ce document ne saurait être valable, à moins qu'il soit signifié par écrit et signé de votre main et de celle d'un représentant autorisé du Titulaire des droits, étant entendu qu'aucune exonération de rupture d'une disposition de ce Contrat ne saurait constituer une exonération d'une rupture préalable, concurrente ou subséquente. Le manquement à la stricte application de toute disposition ou tout droit de ce Contrat par le Titulaire des droits ne saurait constituer un renoncement à toute autre disposition ou tout autre droit de par ce Contrat.

15. Coordonnées du Titulaire des droits

Si vous souhaitez joindre le Titulaire des droits pour toute question relative à ce Contrat ou pour quelque raison que ce soit, n'hésitez pas à vous adresser à notre service clientèle aux coordonnées suivantes :

Kaspersky Lab ZAO, 10 build. 1, 1st Volokolamsky Proezd
Moscou, 123060
Fédération de Russie
E-mail : info@kaspersky.com
Site Internet : www.kaspersky.com

(C) 2012 Kaspersky Lab ZAO. Tous droits réservés. Le Logiciel et toute documentation l'accompagnant font l'objet de droits d'auteur et sont protégés par les lois sur la protection des droits d'auteur et les traités internationaux sur les droits d'auteur, ainsi que d'autres lois et traités sur la propriété intellectuelle.

II) TERMES ET CONDITIONS DE LA LICENCE KASPERSKY POUR LE PRODUIT SECURITOO INTEGRAL DANS SA VERSION POUR PC

CONTRAT DE LICENCE D'UTILISATEUR FINAL DE KASPERSKY LAB

AVIS JURIDIQUE IMPORTANT À L'INTENTION DE TOUS LES UTILISATEURS : VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LE CONTRAT SUIVANT AVANT DE COMMENCER À UTILISER LE LOGICIEL.

LORSQUE VOUS CLIQUEZ SUR LE BOUTON D'ACCEPTATION DE LA FENÊTRE DU CONTRAT DE LICENCE OU SAISISSEZ LE OU LES SYMBOLES CORRESPONDANTS, VOUS CONSENTEZ À LIÉ PAR LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE CE CONTRAT. CETTE ACTION EST UN SYMBOLE DE VOTRE SIGNATURE, ET VOUS CONSENTEZ PAR LÀ À VOUS SOUMETTRE AUX CONDITIONS DE CE CONTRAT ET À ÊTRE PARTIE DE CELUI-CI, ET CONVENEZ QUE CE CONTRAT A VALEUR EXÉCUTOIRE AU MÊME TITRE QUE TOUT CONTRAT ÉCRIT, NÉGOCIÉ SIGNÉ PAR VOS SOINS. SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS TOUTES LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE CE CONTRAT, ANNULEZ L'INSTALLATION DU LOGICIEL ET NE L'INSTALLEZ PAS.

APRÈS AVOIR CLIQUÉ SUR LE BOUTON D'ACCEPTATION DANS LA FENÊTRE DU CONTRAT DE LICENCE OU AVOIR SAISI LE OU LES SYMBOLES CORRESPONDANTS, VOUS POUVEZ VOUS SERVIR DU LOGICIEL CONFORMÉMENT AUX CONDITIONS GÉNÉRALES DE CE CONTRAT.

1. Définitions

1.1. On entend par Logiciel le logiciel et toute mise à jour, ainsi que tous les documents associés.

1.2. On entend par Titulaire des droits (propriétaire de tous les droits exclusifs ou autres sur le Logiciel) Kaspersky Lab ZAO, une société de droit russe.

1.3. On entend par Ordinateur(s) le matériel, en particulier les ordinateurs personnels, les ordinateurs portables, les stations de travail, les assistants numériques personnels, les « téléphones intelligents », les appareils portables, ou autres dispositifs électroniques pour lesquels le Logiciel a été conçu où le Logiciel sera installé et/ou utilisé.

1.4. On entend par Utilisateur final (vous/votre) la ou les personnes qui installent ou utilisent le Logiciel en son ou en leur nom ou qui utilisent légalement le Logiciel ; ou, si le Logiciel est téléchargé ou installé au nom d'une entité telle qu'un employeur, « Vous » signifie également l'entité pour laquelle le Logiciel est téléchargé ou installé, et il est déclaré par la présente que ladite entité a autorisé la personne acceptant ce contrat à cet effet en son nom. Aux fins des présentes, le terme « entité », sans limitation, se rapporte, en particulier, à toute société en nom collectif, toute société à responsabilité limitée, toute société, toute association, toute société par actions, toute fiducie, toute société en coparticipation, toute organisation syndicale, toute organisation non constituée en personne morale, ou tout organisme public.

1.5. On entend par Partenaire(s) les entités, la ou les personnes qui distribuent le Logiciel conformément à un contrat et une licence concédée par le Titulaire des droits.

1.6. On entend par Mise(s) à jour toutes les mises à jour, les révisions, les programmes de correction, les améliorations, les patches, les modifications, les copies, les ajouts ou les packs de maintenance, etc.

1.7. On entend par Manuel de l'utilisateur le manuel d'utilisation, le guide de l'administrateur, le livre de référence et les documents explicatifs ou autres.

2. Concession de la Licence

2.1. Une licence non exclusive d'archivage, de chargement, d'installation, d'exécution et d'affichage (« l'utilisation ») du Logiciel sur un nombre spécifié d'Ordinateurs vous est octroyée pour faciliter la protection de Votre Ordinateur sur lequel le Logiciel est installé contre les menaces décrites dans le cadre du Manuel de l'utilisateur, conformément à toutes les exigences techniques décrites dans le Manuel de l'utilisateur et aux conditions générales de ce Contrat (la « Licence »), et vous acceptez cette Licence:

Version de démonstration. Si vous avez reçu, téléchargé et/ou installé une version de démonstration du Logiciel et si l'on vous accorde par la présente une licence d'évaluation du Logiciel, vous ne pouvez utiliser ce Logiciel qu'à des fins d'évaluation et pendant la seule période d'évaluation correspondante, sauf indication contraire, à compter de la date d'installation initiale. Toute utilisation du Logiciel à d'autres fins ou au-delà de la période d'évaluation applicable est strictement interdite.

Logiciel à environnements multiples ; Logiciel à langues multiples ; Logiciel sur deux types de support ; copies multiples ; packs logiciels. Si vous utilisez différentes versions du Logiciel ou des éditions en différentes langues du Logiciel, si vous recevez le Logiciel sur plusieurs supports, ou si vous recevez plusieurs copies du Logiciel de quelque façon que ce soit, ou si vous recevez le Logiciel dans un pack logiciel, le nombre total de vos Ordinateurs sur lesquels toutes les versions du Logiciel sont autorisées à être installées doit correspondre au nombre d'ordinateurs précisé dans les licences que

vous avez obtenues auprès du Titulaire des droits, sachant que, sauf disposition contraire du contrat de licence, chaque licence acquise vous donne le droit d'installer et d'utiliser le Logiciel sur le nombre d'Ordinateurs stipulé dans les Clauses 2.2 et 2.3.

2.2. Si le Logiciel a été acquis sur un support physique, Vous avez le droit d'utiliser le Logiciel pour la protection du nombre d'ordinateurs stipulé sur l'emballage du Logiciel.

2.3. Si le Logiciel a été acquis sur Internet, Vous pouvez utiliser le Logiciel pour la protection du nombre d'Ordinateurs stipulé lors de l'acquisition de la Licence du Logiciel.

2.4. Vous ne pouvez faire une copie du Logiciel qu'à des fins de sauvegarde, et seulement pour remplacer l'exemplaire que vous avez acquis de manière légale si cette copie était perdue, détruite ou devenait inutilisable. Cette copie de sauvegarde ne peut pas être utilisée à d'autres fins et devra être détruite si vous perdez le droit d'utilisation du Logiciel ou à l'échéance de Votre licence ou à la résiliation de celle-ci pour quelque raison que ce soit, conformément à la législation en vigueur dans votre pays de résidence principale, ou dans le pays où Vous utilisez le Logiciel.

2.5. Vous pouvez transférer la licence non exclusive d'utilisation du Logiciel à d'autres personnes physiques dans la limite du champ d'application de la licence qui Vous est accordée par le Titulaire des droits, à condition que son destinataire accepte de respecter les conditions générales de ce Contrat et se substitue pleinement à vous dans le cadre de la licence que vous accorde le Titulaire des droits. Si Vous transférez intégralement les droits d'utilisation du Logiciel que vous accorde le Titulaire des droits, Vous devrez détruire toutes les copies du Logiciel, y compris la copie de sauvegarde. Si Vous êtes le destinataire du transfert d'une licence, Vous devez accepter de respecter toutes les conditions générales de ce Contrat. Si vous n'acceptez pas de respecter toutes les conditions générales de ce Contrat, Vous n'êtes pas autorisé à installer ou utiliser le Logiciel. Vous acceptez également, en qualité de destinataire de la licence transférée, de ne jouir d'aucun droit autre que ceux de l'Utilisateur final d'origine qui avait acquis le Logiciel auprès du Titulaire des droits.

2.6. Pour utiliser le Logiciel, vous devrez peut-être vous inscrire dans le My Kaspersky Account.

2.7. À compter du moment de l'activation du Logiciel ou de l'installation du fichier clé de licence (à l'exception de la version de démonstration du Logiciel), Vous pouvez bénéficier des services suivants pour la période définie stipulée sur l'emballage du Logiciel (si le Logiciel a été acquis sur un support physique) ou stipulée pendant l'acquisition (si le Logiciel a été acquis sur Internet) :

- Mises à jour du Logiciel par Internet lorsque le Titulaire des droits les publie sur son site Internet ou par le biais d'autres services en ligne. Toutes les Mises à jour que vous êtes susceptible de recevoir font partie intégrante du Logiciel et les conditions générales de ce Contrat leur sont applicables ;

- Assistance technique en ligne et assistance technique par téléphone ;

- Accès aux informations et ressources auxiliaires du Détenteur des droits.

3. Activation et durée de validité

3.1. Si Vous modifiez Votre Ordinateur ou modifiez les logiciels d'autres fournisseurs installés sur celui-ci, le Détenteur des droits Vous demandera peut-être de répéter l'activation du Logiciel ou l'installation du fichier de clé de licence, dont le nombre d'utilisations peut être limité par le Détenteur des droits.

3.2. Si le Logiciel a été acquis sur un support physique, le Logiciel peut être utilisé dès l'acceptation de ce Contrat pendant la période stipulée sur l'emballage et commençant à l'acceptation de ce Contrat.

3.3. Si le Logiciel a été acquis sur Internet, le Logiciel peut être utilisé à votre acceptation de ce Contrat, pendant la période stipulée lors de l'acquisition.

3.4. Si le Logiciel a été acheté sur un support physique destiné à la prolongation du droit d'utiliser le Logiciel acheté précédemment, vous ne pouvez répéter l'activation du Logiciel que si le code d'activation a été acheté précédemment. En l'absence de ce code d'activation, la période d'exploitation effective de ce Logiciel sera limitée d'après les informations figurant sur l'emballage du Logiciel.

3.5. Vous avez le droit d'utiliser gratuitement une version de démonstration du Logiciel conformément aux dispositions de la Clause 2.1 pendant la seule période d'évaluation correspondante (30 jours) à compter de l'activation du Logiciel conformément à ce Contrat, sachant que la version de démonstration ne Vous donne aucun droit aux mises à jour et à l'assistance technique par Internet et par téléphone. Si le Titulaire des droits fixe une autre durée pour la période d'évaluation unique applicable, Vous serez informé(e) par notification.

3.6. Votre Licence d'utilisation du Logiciel est limitée à la période stipulée dans les Clauses 3.2 ou 3.3 (selon le cas) et la période restante peut être visualisée par les moyens décrits dans le Manuel de l'utilisateur. Lors de la période d'expiration

décrite dans la présente clause, le Logiciel peut être désactivé automatiquement et entrer dans un état inactif ou continuer à fonctionner avec une fonctionnalité limitée.

3.7. Si vous avez acquis le Logiciel dans le but de l'utiliser sur plus d'un Ordinateur, Votre Licence d'utilisation du Logiciel est limitée à la période commençant à la date d'activation du Logiciel ou de l'installation du fichier clé de licence sur le premier Ordinateur.

3.8. Sans préjudice des autres recours en droit ou équité à la disposition du Titulaire des droits, dans l'éventualité d'une rupture de votre part de toute clause de ce Contrat, le Titulaire des droits sera en droit, à sa convenance et sans préavis, de révoquer cette Licence d'utilisation du Logiciel sans rembourser le prix d'achat en tout ou en partie.

3.9. Vous vous engagez, dans le cadre de votre utilisation du Logiciel et de l'obtention de tout rapport ou de toute information dans le cadre de l'utilisation de ce Logiciel, à respecter toutes les lois et réglementations internationales, nationales, étatiques, régionales et locales en vigueur, ce qui comprend, sans toutefois s'y limiter, les lois relatives à la protection de la vie privée, des droits d'auteur, au contrôle des exportations et à la lutte contre les outrages à la pudeur.

3.10. Sauf disposition contraire spécifiquement énoncée dans ce Contrat, vous ne pouvez transférer ni céder aucun des droits qui vous sont accordés dans le cadre de ce Contrat ou aucune de vos obligations de par les présentes.

3.11. Le détenteur des droits se réserve le droit de limiter la possibilité d'activation en dehors de la région dans laquelle le logiciel a été acquis auprès du détenteur des droits et/ou de ses partenaires.

3.12. Si vous avez acheté le logiciel avec un code d'activation valide pour la localisation de la langue parlée dans la région où il a été acquis auprès du détenteur des droits ou de ses partenaires, vous ne pouvez pas activer le logiciel avec le code d'activation prévu pour la localisation d'une autre langue.

3.13. En cas de restrictions précisées dans les clauses 3.11 et 3.12, vous trouverez des informations concernant ces restrictions sur l'emballage et/ou le site Web du détenteur et/ou de ses partenaires.

3.14. Pour vérifier la légitimité de l'utilisation du Logiciel, le Détenteur des droits se réserve le droit d'utiliser des moyens pour vérifier que Vous avez une copie sous licence du Logiciel.

Le Logiciel peut transmettre au Détenteur des droits les informations sur la licence nécessaires pour vérifier la légitimité de l'utilisation du Logiciel. Si la vérification ne peut pas être effectuée pendant une période de temps déterminée dans le Mode d'emploi, le Logiciel fonctionnera avec une fonctionnalité limitée.

4. Assistance technique

4.1. L'Assistance technique visée à l'article 2.7 du présent Contrat Vous sera offerte une fois la dernière mise à jour du Logiciel installée (à l'exception de la version de démonstration du Logiciel) conformément au règlement relatif à une telle assistance.

L'accès au service d'Assistance technique et à son règlement se fera par l'intermédiaire du site : <http://support.kaspersky.com>.

4.2. Les données de l'utilisateur, spécifiées dans Personal Cabinet/My Kaspersky Account, ne peuvent être utilisées par les spécialistes de l'assistance technique que lors du traitement d'une requête de l'utilisateur.

5. Recueil d'informations

5.1. En cas d'erreur dans l'installation du Logiciel, Vous acceptez de transférer automatiquement des informations sur le code d'erreur, le conditionnement de distribution du Logiciel utilisé, des informations sur l'Ordinateur ainsi que des données de l'installateur concernant l'installation du Logiciel.

5.2. Pour renforcer le niveau de protection opérationnelle, vous acceptez de fournir automatiquement des informations concernant les sommes de contrôle des fichiers traités (MD5), des données destinées à déterminer la réputation de l'URL, des statistiques concernant l'utilisation des notifications du Logiciel, des statistiques concernant le spam, des informations sur l'activation et la version du Logiciel, sur les types de menaces identifiées, ainsi que les certificats numériques utilisés et les informations nécessaires à la vérification de leur authenticité. Si l'Ordinateur est équipé d'une puce TPM (Trusted Platform Module), vous acceptez également de fournir le rapport TPM concernant la procédure de lancement du système d'exploitation de l'Ordinateur, ainsi que les informations nécessaires à la vérification de l'authenticité du rapport.

5.3. Pour sensibiliser le public aux nouvelles menaces et à leurs sources, et dans un souci d'amélioration de Votre sécurité et de Votre protection, le Titulaire des droits, avec votre consentement explicitement confirmé dans le cadre de la déclaration de recueil des données du réseau de sécurité Kaspersky, est autorisé à accéder à ces informations. Vous pouvez désactiver le réseau de sécurité Kaspersky pendant l'installation. Vous pouvez également activer et désactiver le réseau de sécurité Kaspersky à votre guise, à la page des options du Logiciel.

Vous reconnaissez par ailleurs et acceptez que toutes les informations recueillies par le Titulaire des droits pourront être utilisées pour suivre et publier des rapports relatifs aux tendances en matière de risques et de sécurité, à la seule et exclusive appréciation du Titulaire des droits.

5.4. Le Logiciel ne traite aucune information susceptible de faire l'objet d'une identification personnelle et ne combine les données traitées avec aucune information personnelle.

5.5. Si vous ne souhaitez pas que les informations recueillies par le Logiciel soient transmises au Titulaire des droits, n'activez pas ou ne désactivez pas le réseau de sécurité Kaspersky.

6. Limitations

6.1. Vous vous engagez à ne pas émuler, cloner, louer, prêter, donner en bail, vendre, modifier, décompiler, ou faire l'ingénierie inverse du Logiciel, et à ne pas démonter ou créer des travaux dérivés reposant sur le Logiciel ou toute portion de celui-ci, à la seule exception du droit inaliénable qui Vous est accordé par la législation en vigueur, et vous ne devez autrement réduire aucune partie du Logiciel à une forme lisible par un humain ni transférer le Logiciel sous licence, ou toute sous-partie du Logiciel sous licence, ni autoriser une tierce partie de le faire, sauf dans la mesure où la restriction précédente est expressément interdite par la loi en vigueur. Ni le code binaire du Logiciel ni sa source ne peuvent être utilisés à des fins d'ingénierie inverse pour recréer le programme de l'algorithme, qui est la propriété exclusive du Titulaire des droits. Tous les droits non expressément accordés par la présente sont réservés par le Titulaire des droits et/ou ses fournisseurs, suivant le cas. Toute utilisation du Logiciel en violation du Contrat entraînera la résiliation immédiate et automatique de ce Contrat et de la Licence concédée de par les présentes, et pourra entraîner des poursuites pénales et/ou civiles à votre encontre.

6.2. Vous ne devrez transférer les droits d'utilisation du Logiciel à aucune tierce partie sauf aux conditions énoncées dans la Clause 2.5 de ce Contrat.

6.3. Vous vous engagez à ne communiquer le code d'activation et/ou le fichier clé de licence à aucune tierce partie, et à ne permettre l'accès par aucune tierce partie au code d'activation et au fichier clé de licence qui sont considérés comme des informations confidentielles du Titulaire des droits, et vous prendrez toutes les mesures raisonnables nécessaires à la protection du code d'activation et/ou du fichier clé de licence, étant entendu que vous pouvez transférer le code d'activation et/ou le fichier clé de licence à de tierces parties dans les conditions énoncées dans la Clause 2.5 de ce Contrat. Conserver le code d'activation dans un endroit sûr jusqu'à l'expiration de la licence.

6.4. Vous vous engagez à ne louer, donner à bail ou prêter le Logiciel à aucune tierce partie.

6.5. Vous vous engagez à ne pas vous servir du Logiciel pour la création de données ou de logiciels utilisés dans le cadre de la détection, du blocage ou du traitement des menaces décrites dans le Manuel de l'utilisateur.

6.6. Le Détenteur des droits a le droit de bloquer la licence d'utilisation du Logiciel si Vous commettez une violation des conditions générales du présent Contrat, et ce, sans avoir à Vous rembourser.

6.7. Si vous utilisez la version de démonstration du Logiciel, Vous n'avez pas le droit de bénéficier de l'assistance technique stipulée dans la Clause 4 de ce Contrat, et Vous n'avez pas le droit de transférer la licence ou les droits d'utilisation du Logiciel à une tierce partie.

7. Garantie limitée et avis de non-responsabilité

7.1. Le Titulaire des droits garantit que le Logiciel donnera des résultats substantiellement conformes aux spécifications et aux descriptions énoncées dans le Manuel de l'utilisateur, étant toutefois entendu que cette garantie limitée ne s'applique pas dans les conditions suivantes : (w) des défauts de fonctionnement de Votre Ordinateur et autres non-respects des clauses du Contrat, auquel cas le Titulaire des droits est expressément déchargé de toute responsabilité en matière de garantie ; (x) les dysfonctionnements, les défauts ou les pannes résultant d'une utilisation abusive, d'un accident, de la négligence, d'une installation inappropriée, d'une utilisation ou d'une maintenance inappropriée ; des vols ; des actes de vandalisme ; des catastrophes naturelles ; des actes de terrorisme ; des pannes d'électricité ou des surtensions ; des sinistres ; de l'altération, des modifications non autorisées ou des réparations par toute partie autre que le Titulaire des droits ; ou des actions d'autres tierces parties ou Vos actions ou des causes échappant au contrôle raisonnable du Titulaire des droits ; (y) tout défaut non signalé par Vous au Titulaire dès que possible après sa constatation ; et (z) toute incompatibilité causée par les composants du matériel et/ou du logiciel installés sur Votre Ordinateur.

7.2. Vous reconnaissez, acceptez et convenez qu'aucun logiciel n'est exempt d'erreurs, et nous Vous recommandons de faire une copie de sauvegarde des informations de Votre Ordinateur, à la fréquence et avec le niveau de fiabilité adaptés à Votre cas.

7.3. Le Titulaire des droits n'offre aucune garantie de fonctionnement correct du Logiciel en cas de non-respect des conditions décrites dans le Manuel de l'utilisateur ou dans ce Contrat.

7.4. Le Titulaire des droits ne garantit pas que le Logiciel fonctionnera correctement si Vous ne téléchargez pas régulièrement les Mises à jour spécifiées dans la Clause 2.7 de ce Contrat.

7.5. Le Titulaire des droits ne garantit aucune protection contre les menaces décrites dans le Manuel de l'utilisateur à l'issue de l'échéance de la période indiquée dans les Clauses 3.2 ou 3.3 de ce Contrat, ou à la suite de la résiliation pour une raison quelconque de la Licence d'utilisation du Logiciel.

7.6. Vous prenez acte du fait que le Logiciel est fourni avec les paramètres standards de Kaspersky qui s'appliquent par défaut et qu'il vous incombe exclusivement de configurer le Logiciel pour remplir vos exigences.

7.7. LE LOGICIEL EST FOURNI « TEL QUEL » ET LE TITULAIRE DES DROITS N'OFFRE AUCUNE GARANTIE QUANT À SON UTILISATION OU SES PERFORMANCES. SAUF DANS LE CAS DE TOUTE GARANTIE, CONDITION, DÉCLARATION OU TOUT TERME DONT LA PORTÉE NE PEUT ÊTRE EXCLUE OU LIMITÉE PAR LA LOI EN VIGUEUR, LE TITULAIRE DES DROITS ET SES PARTENAIRES N'OFFRENT AUCUNE GARANTIE, CONDITION OU DÉCLARATION (EXPLICITE OU IMPLICITE, QUE CE SOIT DE PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR, LE « COMMON LAW », LA COUTUME, LES USAGES OU AUTRES) QUANT À TOUTE QUESTION DONT, SANS LIMITATION, L'ABSENCE D'ATTEINTE AUX DROITS DE TIERS PARTIES, LE CARACTÈRE COMMERCIALISABLE, LA QUALITÉ SATISFAISANTE, L'INTÉGRATION OU L'ADÉQUATION À UNE FIN PARTICULIÈRE. VOUS ASSUMEZ TOUS LES DÉFAUTS, ET L'INTÉGRALITÉ DES RISQUES LIÉS À LA PERFORMANCE ET AU CHOIX DU LOGICIEL POUR ABOUTIR AUX RÉSULTATS QUE VOUS RECHERCHEZ, ET À L'INSTALLATION DU LOGICIEL, SON UTILISATION ET LES RÉSULTATS OBTENUS AU MOYEN DU LOGICIEL. SANS LIMITER LES DISPOSITIONS PRÉCÉDENTES, LE TITULAIRE DES DROITS NE FAIT AUCUNE DÉCLARATION ET N'OFFRE AUCUNE GARANTIE QUANT À L'ABSENCE D'ERREURS DU LOGICIEL, OU L'ABSENCE D'INTERRUPTIONS OU D'AUTRES PANNES, OU LA SATISFACTION DE TOUTES VOS EXIGENCES PAR LE LOGICIEL, QU'ELLES SOIENT OU NON DIVULGUÉES AU TITULAIRE DES DROITS.

8. Exclusion et Limitation de responsabilité

8.1. DANS LA MESURE MAXIMALE PERMISE PAR LA LOI EN VIGUEUR, LE TITULAIRE DES DROITS OU SES PARTENAIRES NE SERONT EN AUCUN CAS TENUS POUR RESPONSABLES DE TOUT DOMMAGE SPÉCIAL, ACCESSOIRE, PUNITIF, INDIRECT OU CONSÉCUTIF QUEL QU'IL SOIT (Y COMPRIS, SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES POUR PERTES DE PROFITS OU D'INFORMATIONS CONFIDENTIELLES OU AUTRES, EN CAS D'INTERRUPTION DES ACTIVITÉS, DE PERTE D'INFORMATIONS PERSONNELLES, DE CORRUPTION, DE DOMMAGE À DES DONNÉES OU À DES PROGRAMMES OU DE PERTES DE CEUX-CI, DE MANQUEMENT À L'EXERCICE DE TOUT DEVOIR, Y COMPRIS TOUTE OBLIGATION STATUTAIRE, DEVOIR DE BONNE FOI OU DE DILIGENCE RAISONNABLE, EN CAS DE NÉGLIGENCE, DE PERTE ÉCONOMIQUE, ET DE TOUTE AUTRE PERTE PÉCUNIAIRE OU AUTRE PERTE QUELLE QU'ELLE SOIT) DÉCOULANT DE OU LIÉ D'UNE MANIÈRE QUELCONQUE À L'UTILISATION OU À L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISATION DU LOGICIEL, À L'OFFRE D'ASSISTANCE OU D'AUTRES SERVICES OU À L'ABSENCE D'UNE TELLE OFFRE, LE LOGICIEL, ET LE CONTENU TRANSMIS PAR L'INTERMÉDIAIRE DU LOGICIEL OU AUTREMENT DÉCOULANT DE L'UTILISATION DU LOGICIEL, EN RELATION AVEC TOUTE DISPOSITION DE CE CONTRAT, OU DÉCOULANT DE TOUTE RUPTURE DE CE CONTRAT OU DE TOUT ACTE DOMMAGEABLE (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE, LA FAUSSE DÉCLARATION, OU TOUTE OBLIGATION OU DEVOIR EN RESPONSABILITÉ STRICTE), OU DE TOUT MANQUEMENT À UNE OBLIGATION STATUTAIRE, OU DE TOUTE RUPTURE DE GARANTIE DU TITULAIRE DES DROITS ET DE TOUT PARTENAIRE DE CELUI-CI, MÊME SI LE TITULAIRE DES DROITS OU TOUT PARTENAIRE A ÉTÉ INFORMÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. VOUS ACCEPTEZ QUE, DANS L'ÉVENTUALITÉ OÙ LE TITULAIRE DES DROITS ET/OU SES PARTENAIRES SONT ESTIMÉS RESPONSABLES, LA RESPONSABILITÉ DU TITULAIRE DES DROITS ET/OU DE SES PARTENAIRES SERA LIMITÉE AUX COÛTS DU LOGICIEL. LA RESPONSABILITÉ DU TITULAIRE DES DROITS ET/OU DE SES PARTENAIRES NE SAURAIT EN AUCUN CAS EXCÉDER LES FRAIS PAYÉS POUR LE LOGICIEL AU TITULAIRE DES DROITS OU AU PARTENAIRE (LE CAS ÉCHÉANT). AUCUNE DISPOSITION DE CE CONTRAT NE SAURAIT EXCLURE OU LIMITER TOUTE DEMANDE EN CAS DE DÉCÈS OU DE DOMMAGE CORPOREL. PAR AILLEURS, DANS L'ÉVENTUALITÉ OÙ TOUTE DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ, TOUTE EXCLUSION OU LIMITATION DE CE CONTRAT NE SERAIT PAS POSSIBLE DU FAIT DE LA LOI EN VIGUEUR, ALORS SEULEMENT, CETTE DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ, EXCLUSION OU LIMITATION NE S'APPLIQUERA PAS DANS VOTRE CAS ET VOUS RESTEREZ TENU PAR LES DÉCHARGES DE RESPONSABILITÉ, LES EXCLUSIONS ET LES LIMITATIONS RESTANTES.

9. Licence GNU et autres licences de tierces parties

9.1. Le Logiciel peut comprendre des programmes concédés à l'utilisateur sous licence (ou sous-licence) dans le cadre d'une licence publique générale GNU (General Public License, GPL) ou d'autres licences de logiciel gratuites semblables, qui entre autres droits, autorisent l'utilisateur à copier, modifier et redistribuer certains programmes, ou des portions de ceux-ci, et à accéder au code source (« Logiciel libre »). Si ces licences exigent que, pour tout logiciel distribué à quelqu'un au format binaire exécutable, le code source soit également mis à la disposition de ces utilisateurs, le code source sera être communiqué sur demande adressée à source@kaspersky.com ou fourni avec le Logiciel. Si une licence de Logiciel libre devait exiger que le Titulaire des droits accorde des droits d'utilisation, de reproduction ou de

modification du programme de logiciel libre plus importants que les droits accordés dans le cadre de ce Contrat, ces droits prévaudront sur les droits et restrictions énoncés dans les présentes.

10. Droits de propriété intellectuelle

10.1. Vous convenez que le Logiciel et le contenu exclusif, les systèmes, les idées, les méthodes de fonctionnement, la documentation et les autres informations contenues dans le Logiciel constituent un élément de propriété intellectuelle et/ou des secrets industriels de valeur du Titulaire des droits ou de ses partenaires, et que le Titulaire des droits et ses partenaires, le cas échéant, sont protégés par le droit civil et pénal, ainsi que par les lois sur la protection des droits d'auteur, des secrets industriels et des brevets de la Fédération de Russie, de l'Union européenne et des États-Unis, ainsi que d'autres pays et par les traités internationaux. Ce Contrat ne vous accorde aucun droit sur la propriété intellectuelle, en particulier toute marque de commerce ou de service du Titulaire des droits et/ou de ses partenaires (les « Marques de commerce »). Vous n'êtes autorisé à utiliser les Marques de commerce que dans la mesure où elles permettent l'identification des informations imprimées par le Logiciel conformément aux pratiques admises en matière de marques de commerce, en particulier l'identification du nom du propriétaire de la Marque de commerce. Cette utilisation d'une marque de commerce ne vous donne aucun droit de propriété sur celle-ci. Le Titulaire des droits et/ou ses partenaires conservent la propriété et tout droit, titre et intérêt sur la Marque de commerce et sur le Logiciel, y compris sans limitation, toute correction des erreurs, amélioration, mise à jour ou autre modification du Logiciel, qu'elle soit apportée par le Titulaire des droits ou une tierce partie, et tous les droits d'auteur, brevets, droits sur des secrets industriels, et autres droits de propriété intellectuelle afférents à ce Contrat. Votre possession, installation ou utilisation du Logiciel ne transfère aucun titre de propriété intellectuelle à votre bénéfice, et vous n'acquerrez aucun droit sur le Logiciel, sauf dans les conditions expressément décrites dans le cadre de ce Contrat. Toutes les reproductions du Logiciel effectuées dans le cadre de ce Contrat doivent faire mention des mêmes avis d'exclusivité que ceux qui figurent sur le Logiciel. Sauf dans les conditions énoncées par les présentes, ce Contrat ne vous accorde aucun droit de propriété intellectuelle sur le Logiciel et vous convenez que la Licence telle que définie dans ce document et accordée dans le cadre de ce Contrat ne vous donne qu'un droit limité d'utilisation en vertu des conditions générales de ce Contrat. Le Titulaire des droits se réserve tout droit qui ne vous est pas expressément accordé dans ce Contrat.

10.2. Vous convenez de ne modifier ou altérer le Logiciel en aucune façon. Il vous est interdit d'éliminer ou d'altérer les avis de droits d'auteur ou autres avis d'exclusivité sur tous les exemplaires du Logiciel.

11. Droit applicable

11.1. À l'exception des stipulations des clauses 11.2 et 11.3 ci-dessous, le présent Contrat sera régi par et interprété conformément aux lois stipulées ci-après du pays ou du territoire dans lequel vous avez obtenu le Logiciel, sans égard aux principes de conflit

de lois ou application de ceux-ci :

a. Russie. Si vous avez obtenu le Logiciel en Russie, les lois de la Fédération de Russie.

b. États-Unis, Porto Rico, Samoa américaines, Guam et les Îles Vierges des États-Unis. Si vous avez obtenu le Logiciel au États-Unis, à Porto Rico,

aux Samoa américaines, à Guam ou aux Îles Vierges américaines, les lois de l'État du Massachusetts, aux États-Unis régiront, sachant que toutefois, ce sont les lois de l'État américain dans lequel vous résidez qui régiront les demandes d'indemnisation en vertu des lois de protection du consommateur, de concurrence déloyale ou autres législations similaires. Dans l'entière mesure autorisée par la loi, vous convenez par les présentes d'un commun accord avec le détenteur des droits de renoncer à tout droit en cas de procès devant jury.

c. Canada Si vous avez obtenu le Logiciel au Canada, les lois de la province de l'Ontario.

d. Mexique. Si vous avez obtenu le Logiciel au Mexique, les lois fédérales de la République du Mexique.

e. Union européenne (UE). Si vous avez obtenu le Logiciel dans un État membre de l'UE, les lois d'Angleterre.

f. Australie. Si vous avez obtenu le Logiciel en Australie, les lois de l'État ou du Territoire dans lequel vous avez obtenu la licence.

g. Région administrative spéciale de Hong Kong (RAS) et RAS de Macao. Si vous avez obtenu le Logiciel dans la RAS de Hong Kong ou RAS de Macao, les lois

de la RAS de Hong Kong.

h. Taïwan. Si vous avez obtenu le Logiciel à Taïwan, les lois de Taïwan.

i. Japon. Si vous avez obtenu le Logiciel au Japon, les lois du Japon.

j. Tout autre pays ou territoire. Si vous avez obtenu le Logiciel dans un quelconque autre pays, le Droit substantiel du pays où l'achat a eu lieu sera en vigueur.

11.2. Nonobstant ce qui précède, si le droit impératif ou l'ordre public d'un pays ou territoire quel qu'il soit dans lequel le présent Contrat est exécuté ou interprété interdit l'application de la loi stipulée dans les présentes, les lois dudit pays ou territoire seront alors applicables dans la mesure exigée par ledit droit impératif ou l'ordre public. De même, si vous êtes un consommateur individuel, les dispositions de la Clause 11.1 n'auront aucune incidence sur un quelconque droit impératif dont vous pourriez disposer d'engager des poursuites dans votre pays de résidence en vertu des lois dudit pays.

11.3. Ce Contrat ne sera pas régi par la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, dont l'application est expressément exclue.

12. Délai de recours

12.1. Aucune action, quelle qu'en soit la forme, motivée par des transactions dans le cadre de ce Contrat, ne peut être intentée par l'une ou l'autre des parties à ce Contrat au-delà d'un (1) an à la suite de la survenance de la cause de l'action, ou de la découverte de sa survenance, mais un recours en contrefaçon de droits de propriété intellectuelle peut être intenté dans la limite du délai statutaire maximum applicable.

13. Intégralité de l'accord ; divisibilité ; absence de renoncement

13.1. Ce Contrat constitue l'intégralité de l'accord entre vous et le Titulaire des droits et prévaut sur tout autre accord, toute autre proposition, communication ou publication préalable, par écrit ou non, relatifs au Logiciel ou à l'objet de ce Contrat. Vous convenez avoir lu ce Contrat et l'avoir compris, et vous convenez de respecter ses conditions générales. Si un tribunal compétent venait à déterminer que l'une des clauses de ce Contrat est nulle, non avenue ou non applicable pour une raison quelconque, dans sa totalité ou en partie, cette disposition fera l'objet d'une interprétation plus limitée de façon à devenir légale et applicable, l'intégralité du Contrat ne sera pas annulée pour autant, et le reste du Contrat conservera toute sa force et tout son effet dans la mesure maximale permise par la loi ou de façon à préserver autant que possible son intention originale. Aucun renoncement à une disposition ou à une condition quelconque de ce document ne saurait être valable, à moins qu'il soit signifié par écrit et signé de votre main et de celle d'un représentant autorisé du Titulaire des droits, étant entendu qu'aucune exonération de rupture d'une disposition de ce Contrat ne saurait constituer une exonération d'une rupture préalable, concurrente ou subséquente. Le manquement à la stricte application de toute disposition ou tout droit de ce Contrat par le Titulaire des droits ne saurait constituer un renoncement à toute autre disposition ou tout autre droit de par ce Contrat.

14. Informations de contact du Titulaire des droits

Si vous souhaitez joindre le Titulaire des droits pour toute question relative à ce Contrat ou pour quelque raison que ce soit, n'hésitez pas à vous adresser à notre service clientèle aux coordonnées suivantes :

Kaspersky Lab ZAO, 10 build. 1, 1st Volokolamsky Proezd

Moscou, 123060

Fédération de Russie

E-mail : info@kaspersky.com

Site Internet : www.kaspersky.com

(C) 2012 Kaspersky Lab ZAO. Tous droits réservés. Le Logiciel et toute documentation l'accompagnant font l'objet de droits d'auteur et sont protégés par les lois sur la protection des droits d'auteur et les traités internationaux sur les droits d'auteur, ainsi que d'autres lois et traités sur la propriété intellectuelle.

III) TERMES ET CONDITIONS DE LA LICENCE KASPERSKY POUR LE PRODUIT SECURITOO INTEGRAL DANS SA VERSION POUR MAC

CONTRAT DE LICENCE D'UTILISATEUR FINAL DE KASPERSKY LAB

AVIS JURIDIQUE IMPORTANT À L'INTENTION DE TOUS LES UTILISATEURS : VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LE CONTRAT SUIVANT AVANT DE COMMENCER À UTILISER LE LOGICIEL.

LORSQUE VOUS CLIQUEZ SUR LE BOUTON D'ACCEPTATION DE LA FENÊTRE DU CONTRAT DE LICENCE OU SAISISSEZ LE OU LES SYMBOLES CORRESPONDANTS, VOUS CONSENTEZ À LIÉ PAR LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE CE CONTRAT. **CETTE ACTION EST UN SYMBOLE DE VOTRE SIGNATURE, ET VOUS CONSENTEZ PAR LÀ À VOUS SOUMETTRE AUX CONDITIONS DE CE CONTRAT ET À ÊTRE PARTIE DE CELUI-CI, ET CONVENEZ QUE CE CONTRAT A VALEUR EXÉCUTOIRE AU MÊME TITRE QUE TOUT CONTRAT ÉCRIT, NÉGOCIÉ SIGNÉ PAR VOS SOINS.** SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS TOUTES LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE CE CONTRAT, ANNULEZ L'INSTALLATION DU LOGICIEL ET NE L'INSTALLEZ PAS.

APRÈS AVOIR CLIQUÉ SUR LE BOUTON D'ACCEPTATION DANS LA FENÊTRE DU CONTRAT DE LICENCE OU AVOIR SAISI LE OU LES SYMBOLES CORRESPONDANTS, VOUS POUVEZ VOUS SERVIR DU LOGICIEL CONFORMÉMENT AUX CONDITIONS GÉNÉRALES DE CE CONTRAT.

1. Définitions

1.1. On entend par **Logiciel** le logiciel et toute mise à jour, ainsi que tous les documents associés.

1.2. On entend par **Titulaire des droits** (propriétaire de tous les droits exclusifs ou autres sur le Logiciel) Kaspersky Lab ZAO, une société de droit russe.

1.3. On entend par **Ordinateur(s)** le matériel, en particulier les ordinateurs personnels, les ordinateurs portables, les stations de travail, les assistants numériques personnels, les « téléphones intelligents », les appareils portables, ou autres dispositifs électroniques pour lesquels le Logiciel a été conçu où le Logiciel sera installé et/ou utilisé.

1.4. On entend par **Utilisateur final (vous/votre)** la ou les personnes qui installent ou utilisent le Logiciel en son ou en leur nom ou qui utilisent légalement le Logiciel ; ou, si le Logiciel est téléchargé ou installé au nom d'une entité telle qu'un employeur, « Vous » signifie également l'entité pour laquelle le Logiciel est téléchargé ou installé, et il est déclaré par la présente que ladite entité a autorisé la personne acceptant ce contrat à cet effet en son nom. Aux fins des présentes, le terme « entité », sans limitation, se rapporte, en particulier, à toute société en nom collectif, toute société à responsabilité limitée, toute société, toute association, toute société par actions, toute fiducie, toute société en coparticipation, toute organisation syndicale, toute organisation non constituée en personne morale, ou tout organisme public.

1.5. On entend par **Partenaire(s)** les entités, la ou les personnes qui distribuent le Logiciel conformément à un contrat et une licence concédée par le Titulaire des droits.

1.6. On entend par **Mise(s) à jour** toutes les mises à jour, les révisions, les programmes de correction, les améliorations, les patches, les modifications, les copies, les ajouts ou les packs de maintenance, etc.

1.7. On entend par **Manuel de l'utilisateur** le manuel d'utilisation, le guide de l'administrateur, le livre de référence et les documents explicatifs ou autres.

2. Concession de la Licence

2.1. Une licence non exclusive d'archivage, de chargement, d'installation, d'exécution et d'affichage (« l'utilisation ») du Logiciel sur un nombre spécifié d'Ordinateurs vous est octroyée pour faciliter la protection de Votre Ordinateur sur lequel le Logiciel est installé contre les menaces décrites dans le cadre du Manuel de l'utilisateur, conformément à toutes les exigences techniques décrites dans le Manuel de l'utilisateur et aux conditions générales de ce Contrat (la « Licence »), et vous acceptez cette Licence:

Version de démonstration. Si vous avez reçu, téléchargé et/ou installé une version de démonstration du Logiciel et si l'on vous accorde par la présente une licence d'évaluation du Logiciel, vous ne pouvez utiliser ce Logiciel qu'à des fins d'évaluation et pendant la seule période d'évaluation correspondante, sauf indication contraire, à compter de la date d'installation initiale. Toute utilisation du Logiciel à d'autres fins ou au-delà de la période d'évaluation applicable est strictement interdite.

Logiciel à environnements multiples ; Logiciel à langues multiples ; Logiciel sur deux types de support ; copies multiples ; packs logiciels. Si vous utilisez différentes versions du Logiciel ou des éditions en différentes langues du Logiciel, si vous recevez le Logiciel sur plusieurs supports, ou si vous recevez plusieurs copies du Logiciel de quelque façon que ce soit, ou si vous recevez le Logiciel dans un pack logiciel, le nombre total de vos Ordinateurs sur lesquels toutes les versions du Logiciel sont autorisées à être installées doit correspondre au nombre d'ordinateurs précisé dans les licences que vous avez

obtenues auprès du Titulaire des droits, *sachant que*, sauf disposition contraire du contrat de licence, chaque licence acquise vous donne le droit d'installer et d'utiliser le Logiciel sur le nombre d'Ordinateurs stipulé dans les Clauses 2.2 et 2.3.

2.2. Si le Logiciel a été acquis sur un support physique, Vous avez le droit d'utiliser le Logiciel pour la protection du nombre d'ordinateurs stipulé sur l'emballage du Logiciel.

2.3. Si le Logiciel a été acquis sur Internet, Vous pouvez utiliser le Logiciel pour la protection du nombre d'Ordinateurs stipulé lors de l'acquisition de la Licence du Logiciel.

2.4. Vous ne pouvez faire une copie du Logiciel qu'à des fins de sauvegarde, et seulement pour remplacer l'exemplaire que vous avez acquis de manière légale si cette copie était perdue, détruite ou devenait inutilisable. Cette copie de sauvegarde ne peut pas être utilisée à d'autres fins et devra être détruite si vous perdez le droit d'utilisation du Logiciel ou à l'échéance de Votre licence ou à la résiliation de celle-ci pour quelque raison que ce soit, conformément à la législation en vigueur dans votre pays de résidence principale, ou dans le pays où Vous utilisez le Logiciel.

2.5. Vous pouvez transférer la licence non exclusive d'utilisation du Logiciel à d'autres personnes physiques dans la limite du champ d'application de la licence qui Vous est accordée par le Titulaire des droits, à condition que son destinataire accepte de respecter les conditions générales de ce Contrat et se substitue pleinement à vous dans le cadre de la licence que vous accorde le Titulaire des droits. Si Vous transférez intégralement les droits d'utilisation du Logiciel que vous accorde le Titulaire des droits, Vous devrez détruire toutes les copies du Logiciel, y compris la copie de sauvegarde. Si Vous êtes le destinataire du transfert d'une licence, Vous devez accepter de respecter toutes les conditions générales de ce Contrat. Si vous n'acceptez pas de respecter toutes les conditions générales de ce Contrat, Vous n'êtes pas autorisé à installer ou utiliser le Logiciel. Vous acceptez également, en qualité de destinataire de la licence transférée, de ne jouir d'aucun droit autre que ceux de l'Utilisateur final d'origine qui avait acquis le Logiciel auprès du Titulaire des droits.

2.6. À compter du moment de l'activation du Logiciel ou de l'installation du fichier clé de licence (à l'exception de la version de démonstration du Logiciel), Vous pouvez bénéficier des services suivants pour la période définie stipulée sur l'emballage du Logiciel (si le Logiciel a été acquis sur un support physique) ou stipulée pendant l'acquisition (si le Logiciel a été acquis sur Internet) :

- Mises à jour du Logiciel par Internet lorsque le Titulaire des droits les publie sur son site Internet ou par le biais d'autres services en ligne. Toutes les Mises à jour que vous êtes susceptible de recevoir font partie intégrante du Logiciel et les conditions générales de ce Contrat leur sont applicables ;
- Assistance technique en ligne et assistance technique par téléphone ;
- Accès aux informations et ressources auxiliaires du Détenteur des droits.

3. Activation et durée de validité

3.1. Si vous modifiez Votre Ordinateur ou procédez à des modifications sur des logiciels provenant d'autres vendeurs et installés sur celui-ci, il est possible que le Titulaire des droits exige que Vous procédiez une nouvelle fois à l'activation du Logiciel ou à l'installation du fichier clé de licence. Le Titulaire des droits se réserve le droit d'utiliser tous les moyens et toutes les procédures de vérification de la validité de la Licence ou de la légalité du Logiciel installé ou utilisé sur Votre ordinateur.

3.2. Si le Logiciel a été acquis sur un support physique, le Logiciel peut être utilisé dès l'acceptation de ce Contrat pendant la période stipulée sur l'emballage et commençant à l'acceptation de ce Contrat.

3.3. Si le Logiciel a été acquis sur Internet, le Logiciel peut être utilisé à votre acceptation de ce Contrat, pendant la période stipulée lors de l'acquisition.

3.4. Si le Logiciel a été acheté sur un support physique destiné à la prolongation du droit d'utiliser le Logiciel acheté précédemment, vous ne pouvez répéter l'activation du Logiciel qui si le code d'activation a été acheté précédemment. En l'absence de ce code d'activation, la période d'exploitation effective de ce Logiciel sera limitée d'après les informations figurant sur l'emballage du Logiciel.

3.5. Vous avez le droit d'utiliser gratuitement une version de démonstration du Logiciel conformément aux dispositions de la Clause 2.1 pendant la seule période d'évaluation correspondante (30 jours) à compter de l'activation du Logiciel conformément à ce Contrat, *sachant que* la version de démonstration ne Vous donne aucun droit aux mises à jour et à l'assistance technique par Internet et par téléphone. Si le Titulaire des droits fixe une autre durée pour la période d'évaluation unique applicable, Vous serez informé(e) par notification.

3.6. Votre Licence d'utilisation du Logiciel est limitée à la période stipulée dans les Clauses 3.2 ou 3.3 (selon le cas) et la période restante peut être visualisée par les moyens décrits dans le Manuel de l'utilisateur.

3.7. Si vous avez acquis le Logiciel dans le but de l'utiliser sur plus d'un Ordinateur, Votre Licence d'utilisation du Logiciel est limitée à la période commençant à la date d'activation du Logiciel ou de l'installation du fichier clé de licence sur le premier Ordinateur.

3.8. Sans préjudice des autres recours en droit ou équité à la disposition du Titulaire des droits, dans l'éventualité d'une rupture de votre part de toute clause de ce Contrat, le Titulaire des droits sera en droit, à sa convenance et sans préavis, de révoquer cette Licence d'utilisation du Logiciel sans rembourser le prix d'achat en tout ou en partie.

3.9. Vous vous engagez, dans le cadre de votre utilisation du Logiciel et de l'obtention de tout rapport ou de toute information dans le cadre de l'utilisation de ce Logiciel, à respecter toutes les lois et réglementations internationales, nationales, étatiques, régionales et locales en vigueur, ce qui comprend, sans toutefois s'y limiter, les lois relatives à la protection de la vie privée, des droits d'auteur, au contrôle des exportations et à la lutte contre les outrages à la pudeur.

3.10. Sauf disposition contraire spécifiquement énoncée dans ce Contrat, vous ne pouvez transférer ni céder aucun des droits qui vous sont accordés dans le cadre de ce Contrat ou aucune de vos obligations de par les présentes.

3.11. Le détenteur des droits se réserve le droit de limiter la possibilité d'activation en dehors de la région dans laquelle le logiciel a été acquis auprès du détenteur des droits et/ou de ses partenaires.

3.12. Si vous avez acheté le logiciel avec un code d'activation valide pour la localisation de la langue parlée dans la région où il a été acquis auprès du détenteur des droits ou de ses partenaires, vous ne pouvez pas activer le logiciel avec le code d'activation prévu pour la localisation d'une autre langue.

3.13. En cas de restrictions précisées dans les clauses 3.11 et 3.12, vous trouverez des informations concernant ces restrictions sur l'emballage et/ou le site Web du détenteur et/ou de ses partenaires.

4. Assistance technique

4.1. L'Assistance technique visée à l'article 2.6 du présent Contrat Vous sera offerte une fois la dernière mise à jour du Logiciel installée (à l'exception de la version de démonstration du Logiciel) conformément au règlement relatif à une telle assistance.

L'accès au service d'Assistance technique et à son règlement se fera par l'intermédiaire du site : <http://support.kaspersky.com>.

4.2. Les données de l'utilisateur, spécifiées dans Personal Cabinet/My Kaspersky Account, ne peuvent être utilisées par les spécialistes de l'assistance technique que lors du traitement d'une requête de l'utilisateur.

5. Recueil d'informations

5.1. Pour renforcer la protection des informations, vous consentez à transférer automatiquement les informations au sujet des sommes de contrôle des fichiers traités (MD5), ces informations permettant de connaître la réputation de l'URL et les statistiques de protection contre le courrier indésirable. Les informations obtenues sont exemptes de renseignements personnels ou confidentiels sur l'utilisateur. Les informations obtenues sont protégées par le Détenteur des droits conformément aux exigences réglementaires.

5.2. Pour sensibiliser le public aux nouvelles menaces et à leurs sources, et dans un souci d'amélioration de Votre sécurité et de Votre protection, le Titulaire des droits, avec votre consentement explicitement confirmé dans le cadre de la déclaration de recueil des données du réseau de sécurité Kaspersky, est autorisé à accéder à ces informations. Vous pouvez désactiver le réseau de sécurité Kaspersky pendant l'installation. Vous pouvez également activer et désactiver le réseau de sécurité Kaspersky à votre guise, à la page des options du Logiciel.

Vous reconnaissez par ailleurs et acceptez que toutes les informations recueillies par le Titulaire des droits pourront être utilisées pour suivre et publier des rapports relatifs aux tendances en matière de risques et de sécurité, à la seule et exclusive appréciation du Titulaire des droits.

5.3. Le Logiciel ne traite aucune information susceptible de faire l'objet d'une identification personnelle et ne combine les données traitées avec aucune information personnelle.

5.4. Si vous ne souhaitez pas que les informations recueillies par le Logiciel soient transmises au Titulaire des droits, n'activez pas ou ne désactivez pas le réseau de sécurité Kaspersky.

6. Limitations

6.1. Vous vous engagez à ne pas émuler, cloner, louer, prêter, donner en bail, vendre, modifier, décompiler, ou faire l'ingénierie inverse du Logiciel, et à ne pas démonter ou créer des travaux dérivés reposant sur le Logiciel ou toute portion de celui-ci, à la seule exception du droit inaliénable qui Vous est accordé par la législation en vigueur, et vous ne devez autrement réduire aucune partie du Logiciel à une forme lisible par un humain ni transférer le Logiciel sous licence, ou toute sous-partie du Logiciel sous licence, ni autoriser une tierce partie de le faire, sauf dans la mesure où la restriction précédente est expressément interdite par la loi en vigueur. Ni le code binaire du Logiciel ni sa source ne peuvent être utilisés à des fins d'ingénierie inverse pour recréer le programme de l'algorithme, qui est la propriété exclusive du Titulaire des droits. Tous les

droits non expressément accordés par la présente sont réservés par le Titulaire des droits et/ou ses fournisseurs, suivant le cas. Toute utilisation du Logiciel en violation du Contrat entraînera la résiliation immédiate et automatique de ce Contrat et de la Licence concédée de par les présentes, et pourra entraîner des poursuites pénales et/ou civiles à votre rencontre.

6.2. Vous ne devrez transférer les droits d'utilisation du Logiciel à aucune tierce partie sauf aux conditions énoncées dans la Clause 2.5 de ce Contrat.

6.3. Vous vous engagez à ne communiquer le code d'activation et/ou le fichier clé de licence à aucune tierce partie, et à ne permettre l'accès par aucune tierce partie au code d'activation et au fichier clé de licence qui sont considérés comme des informations confidentielles du Titulaire des droits, et vous prendrez toutes les mesures raisonnables nécessaires à la protection du code d'activation et/ou du fichier clé de licence, étant entendu que vous pouvez transférer le code d'activation et/ou le fichier clé de licence à de tierces parties dans les conditions énoncées dans la Clause 2.5 de ce Contrat. Conserver le code d'activation dans un endroit sûr jusqu'à l'expiration de la licence.

6.4. Vous vous engagez à ne louer, donner à bail ou prêter le Logiciel à aucune tierce partie.

6.5. Vous vous engagez à ne pas vous servir du Logiciel pour la création de données ou de logiciels utilisés dans le cadre de la détection, du blocage ou du traitement des menaces décrites dans le Manuel de l'utilisateur.

6.6. Le Titulaire des droits a le droit de bloquer le fichier clé de licence ou de mettre fin à votre Licence d'utilisation du Logiciel en cas de non-respect de Votre part des conditions générales de ce Contrat, et ce, sans que vous puissiez prétendre à aucun remboursement.

6.7. Si vous utilisez la version de démonstration du Logiciel, Vous n'avez pas le droit de bénéficier de l'assistance technique stipulée dans la Clause 4 de ce Contrat, et Vous n'avez pas le droit de transférer la licence ou les droits d'utilisation du Logiciel à une tierce partie.

7. Garantie limitée et avis de non-responsabilité

7.1. Le Titulaire des droits garantit que le Logiciel donnera des résultats substantiellement conformes aux spécifications et aux descriptions énoncées dans le Manuel de l'utilisateur, *étant toutefois entendu* que cette garantie limitée ne s'applique pas dans les conditions suivantes : (w) des défauts de fonctionnement de Votre Ordinateur et autres non-respects des clauses du Contrat, auquel cas le Titulaire des droits est expressément déchargé de toute responsabilité en matière de garantie ; (x) les dysfonctionnements, les défauts ou les pannes résultant d'une utilisation abusive, d'un accident, de la négligence, d'une installation inappropriée, d'une utilisation ou d'une maintenance inappropriée ; des vols ; des actes de vandalisme ; des catastrophes naturelles ; des actes de terrorisme ; des pannes d'électricité ou des surtensions ; des sinistres ; de l'altération, des modifications non autorisées ou des réparations par toute partie autre que le Titulaire des droits ; ou des actions d'autres tierces parties ou Vos actions ou des causes échappant au contrôle raisonnable du Titulaire des droits ; (y) tout défaut non signalé par Vous au Titulaire dès que possible après sa constatation ; et (z) toute incompatibilité causée par les composants du matériel et/ou du logiciel installés sur Votre Ordinateur.

7.2. Vous reconnaissez, acceptez et convenez qu'aucun logiciel n'est exempt d'erreurs, et nous Vous recommandons de faire une copie de sauvegarde des informations de Votre Ordinateur, à la fréquence et avec le niveau de fiabilité adaptés à Votre cas.

7.3. Le Titulaire des droits n'offre aucune garantie de fonctionnement correct du Logiciel en cas de non-respect des conditions décrites dans le Manuel de l'utilisateur ou dans ce Contrat.

7.4. Le Titulaire des droits ne garantit pas que le Logiciel fonctionnera correctement si Vous ne téléchargez pas régulièrement les Mises à jour spécifiées dans la Clause 2.6 de ce Contrat.

7.5. Le Titulaire des droits ne garantit aucune protection contre les menaces décrites dans le Manuel de l'utilisateur à l'issue de l'échéance de la période indiquée dans les Clauses 3.2 ou 3.3 de ce Contrat, ou à la suite de la résiliation pour une raison quelconque de la Licence d'utilisation du Logiciel.

7.6. Vous prenez acte du fait que le Logiciel est fourni avec les paramètres standards de Kaspersky qui s'appliquent par défaut et qu'il vous incombe exclusivement de configurer le Logiciel pour remplir vos exigences.

7.7. LE LOGICIEL EST FOURNI « TEL QUEL » ET LE TITULAIRE DES DROITS N'OFFRE AUCUNE GARANTIE QUANT À SON UTILISATION OU SES PERFORMANCES. SAUF DANS LE CAS DE TOUTE GARANTIE, CONDITION, DÉCLARATION OU TOUT TERME DONT LA PORTÉE NE PEUT ÊTRE EXCLUE OU LIMITÉE PAR LA LOI EN VIGUEUR, LE TITULAIRE DES DROITS ET SES PARTENAIRES N'OFFRENT AUCUNE GARANTIE, CONDITION OU DÉCLARATION (EXPLICITE OU IMPLICITE, QUE CE SOIT DE PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR, LE « COMMON LAW », LA COUTUME, LES USAGES OU AUTRES) QUANT À TOUTE QUESTION DONT, SANS LIMITATION, L'ABSENCE D'ATTEINTE AUX DROITS DE TIERCES PARTIES, LE CARACTÈRE COMMERCIALISABLE, LA QUALITÉ SATISFAISANTE, L'INTÉGRATION OU L'ADÉQUATION À UNE FIN PARTICULIÈRE. VOUS ASSUMEZ TOUS LES

DÉFAUTS, ET L'INTÉGRALITÉ DES RISQUES LIÉS À LA PERFORMANCE ET AU CHOIX DU LOGICIEL POUR ABOUTIR AUX RÉSULTATS QUE VOUS RECHERCHEZ, ET À L'INSTALLATION DU LOGICIEL, SON UTILISATION ET LES RÉSULTATS OBTENUS AU MOYEN DU LOGICIEL. SANS LIMITER LES DISPOSITIONS PRÉCÉDENTES, LE TITULAIRE DES DROITS NE FAIT AUCUNE DÉCLARATION ET N'OFFRE AUCUNE GARANTIE QUANT À L'ABSENCE D'ERREURS DU LOGICIEL, OU L'ABSENCE D'INTERRUPTIONS OU D'AUTRES PANNES, OU LA SATISFACTION DE TOUTES VOS EXIGENCES PAR LE LOGICIEL, QU'ELLES SOIENT OU NON DIVULGUÉES AU TITULAIRE DES DROITS.

8. Exclusion et Limitation de responsabilité

8.1. DANS LA MESURE MAXIMALE PERMISE PAR LA LOI EN VIGUEUR, LE TITULAIRE DES DROITS OU SES PARTENAIRES NE SERONT EN AUCUN CAS TENUS POUR RESPONSABLES DE TOUT DOMMAGE SPÉCIAL, ACCESSOIRE, PUNITIF, INDIRECT OU CONSÉCUTIF QUEL QU'IL SOIT (Y COMPRIS, SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES POUR PERTES DE PROFITS OU D'INFORMATIONS CONFIDENTIELLES OU AUTRES, EN CAS D'INTERRUPTION DES ACTIVITÉS, DE PERTE D'INFORMATIONS PERSONNELLES, DE CORRUPTION, DE DOMMAGE À DES DONNÉES OU À DES PROGRAMMES OU DE PERTES DE CEUX-CI, DE MANQUEMENT À L'EXERCICE DE TOUT DEVOIR, Y COMPRIS TOUTE OBLIGATION STATUTAIRE, DEVOIR DE BONNE FOI OU DE DILIGENCE RAISONNABLE, EN CAS DE NÉGLIGENCE, DE PERTE ÉCONOMIQUE, ET DE TOUTE AUTRE PERTE PÉCUNIAIRE OU AUTRE PERTE QUELLE QU'ELLE SOIT) DÉCOULANT DE OU LIÉ D'UNE MANIÈRE QUELCONQUE À L'UTILISATION OU À L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISATION DU LOGICIEL, À L'OFFRE D'ASSISTANCE OU D'AUTRES SERVICES OU À L'ABSENCE D'UNE TELLE OFFRE, LE LOGICIEL, ET LE CONTENU TRANSMIS PAR L'INTERMÉDIAIRE DU LOGICIEL OU AUTREMENT DÉCOULANT DE L'UTILISATION DU LOGICIEL, EN RELATION AVEC TOUTE DISPOSITION DE CE CONTRAT, OU DÉCOULANT DE TOUTE RUPTURE DE CE CONTRAT OU DE TOUT ACTE DOMMAGEABLE (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE, LA FAUSSE DÉCLARATION, OU TOUTE OBLIGATION OU DEVOIR EN RESPONSABILITÉ STRICTE), OU DE TOUT MANQUEMENT À UNE OBLIGATION STATUTAIRE, OU DE TOUTE RUPTURE DE GARANTIE DU TITULAIRE DES DROITS ET DE TOUT PARTENAIRE DE CELUI-CI, MÊME SI LE TITULAIRE DES DROITS OU TOUT PARTENAIRE A ÉTÉ INFORMÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. VOUS ACCEPTEZ QUE, DANS L'ÉVENTUALITÉ OÙ LE TITULAIRE DES DROITS ET/OU SES PARTENAIRES SONT ESTIMÉS RESPONSABLES, LA RESPONSABILITÉ DU TITULAIRE DES DROITS ET/OU DE SES PARTENAIRES SERA LIMITÉE AUX COÛTS DU LOGICIEL. LA RESPONSABILITÉ DU TITULAIRE DES DROITS ET/OU DE SES PARTENAIRES NE SAURAIT EN AUCUN CAS EXCÉDER LES FRAIS PAYÉS POUR LE LOGICIEL AU TITULAIRE DES DROITS OU AU PARTENAIRE (LE CAS ÉCHÉANT). AUCUNE DISPOSITION DE CE CONTRAT NE SAURAIT EXCLURE OU LIMITER TOUTE DEMANDE EN CAS DE DÉCÈS OU DE DOMMAGE CORPOREL. PAR AILLEURS, DANS L'ÉVENTUALITÉ OÙ TOUTE DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ, TOUTE EXCLUSION OU LIMITATION DE CE CONTRAT NE SERAIT PAS POSSIBLE DU FAIT DE LA LOI EN VIGUEUR, ALORS SEULEMENT, CETTE DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ, EXCLUSION OU LIMITATION NE S'APPLIQUERA PAS DANS VOTRE CAS ET VOUS RESTEREZ TENU PAR LES DÉCHARGES DE RESPONSABILITÉ, LES EXCLUSIONS ET LES LIMITATIONS RESTANTES.

9. Licence GNU et autres licences de tierces parties

9.1. Le Logiciel peut comprendre des programmes concédés à l'utilisateur sous licence (ou sous-licence) dans le cadre d'une licence publique générale GNU (General Public License, GPL) ou d'autres licences de logiciel gratuites semblables, qui entre autres droits, autorisent l'utilisateur à copier, modifier et redistribuer certains programmes, ou des portions de ceux-ci, et à accéder au code source (« Logiciel libre »). Si ces licences exigent que, pour tout logiciel distribué à quelqu'un au format binaire exécutable, le code source soit également mis à la disposition de ces utilisateurs, le code source sera être communiqué sur demande adressée à source@kaspersky.com ou fourni avec le Logiciel. Si une licence de Logiciel libre devait exiger que le Titulaire des droits accorde des droits d'utilisation, de reproduction ou de modification du programme de logiciel libre plus importants que les droits accordés dans le cadre de ce Contrat, ces droits prévaudront sur les droits et restrictions énoncés dans les présentes.

10. Droits de propriété intellectuelle

10.1. Vous convenez que le Logiciel et le contenu exclusif, les systèmes, les idées, les méthodes de fonctionnement, la documentation et les autres informations contenues dans le Logiciel constituent un élément de propriété intellectuelle et/ou des secrets industriels de valeur du Titulaire des droits ou de ses partenaires, et que le Titulaire des droits et ses partenaires, le cas échéant, sont protégés par le droit civil et pénal, ainsi que par les lois sur la protection des droits d'auteur, des secrets industriels et des brevets de la Fédération de Russie, de l'Union européenne et des Etats-Unis, ainsi que d'autres pays et par les traités internationaux. Ce Contrat ne vous accorde aucun droit sur la propriété intellectuelle, en particulier toute marque de commerce ou de service du Titulaire des droits et/ou de ses partenaires (les « Marques de commerce »). Vous n'êtes autorisé à utiliser les Marques de commerce que dans la mesure où elles permettent l'identification des informations imprimées par le Logiciel conformément aux pratiques admises en matière de marques de commerce, en particulier l'identification du nom du propriétaire de la Marque de commerce. Cette utilisation d'une marque de commerce ne vous donne aucun droit de propriété sur celle-ci. Le Titulaire des droits et/ou ses partenaires conservent la propriété et tout droit, titre et intérêt sur la Marque de commerce et sur le Logiciel, y compris sans limitation, toute correction des erreurs, amélioration, mise à jour ou autre modification du Logiciel, qu'elle soit apportée par le Titulaire des droits ou une tierce partie, et tous les droits d'auteur, brevets, droits sur des secrets industriels, et autres droits de propriété intellectuelle afférents à ce Contrat. Votre possession, installation ou utilisation du Logiciel ne transfère aucun titre de propriété intellectuelle à votre

bénéfice, et vous n'acquerrez aucun droit sur le Logiciel, sauf dans les conditions expressément décrites dans le cadre de ce Contrat. Toutes les reproductions du Logiciel effectuées dans le cadre de ce Contrat doivent faire mention des mêmes avis d'exclusivité que ceux qui figurent sur le Logiciel. Sauf dans les conditions énoncées par les présentes, ce Contrat ne vous accorde aucun droit de propriété intellectuelle sur le Logiciel et vous convenez que la Licence telle que définie dans ce document et accordée dans le cadre de ce Contrat ne vous donne qu'un droit limité d'utilisation en vertu des conditions générales de ce Contrat. Le Titulaire des droits se réserve tout droit qui ne vous est pas expressément accordé dans ce Contrat.

10.2. Vous convenez de ne modifier ou altérer le Logiciel en aucune façon. Il vous est interdit d'éliminer ou d'altérer les avis de droits d'auteur ou autres avis d'exclusivité sur tous les exemplaires du Logiciel.

11. Droit applicable

11.1. Le présent Contrat sera régi et interprété conformément aux lois de la Fédération de Russie sans égard aux règles et principes régissant les conflits de lois ou aux lois des pays où la violation a lieu.

12. Délai de recours

12.1. Aucune action, quelle qu'en soit la forme, motivée par des transactions dans le cadre de ce Contrat, ne peut être intentée par l'une ou l'autre des parties à ce Contrat au-delà d'un (1) an à la suite de la survenance de la cause de l'action, ou de la découverte de sa survenance, mais un recours en contrefaçon de droits de propriété intellectuelle peut être intenté dans la limite du délai statutaire maximum applicable.

13. Intégralité de l'accord ; divisibilité ; absence de renoncement

13.1. Ce Contrat constitue l'intégralité de l'accord entre vous et le Titulaire des droits et prévaut sur tout autre accord, toute autre proposition, communication ou publication préalable, par écrit ou non, relatifs au Logiciel ou à l'objet de ce Contrat. Vous convenez avoir lu ce Contrat et l'avoir compris, et vous convenez de respecter ses conditions générales. Si un tribunal compétent venait à déterminer que l'une des clauses de ce Contrat est nulle, non avenue ou non applicable pour une raison quelconque, dans sa totalité ou en partie, cette disposition fera l'objet d'une interprétation plus limitée de façon à devenir légale et applicable, l'intégralité du Contrat ne sera pas annulée pour autant, et le reste du Contrat conservera toute sa force et tout son effet dans la mesure maximale permise par la loi ou de façon à préserver autant que possible son intention originale. Aucun renoncement à une disposition ou à une condition quelconque de ce document ne saurait être valable, à moins qu'il soit signifié par écrit et signé de votre main et de celle d'un représentant autorisé du Titulaire des droits, étant entendu qu'aucune exonération de rupture d'une disposition de ce Contrat ne saurait constituer une exonération d'une rupture préalable, concurrente ou subséquente. Le manquement à la stricte application de toute disposition ou tout droit de ce Contrat par le Titulaire des droits ne saurait constituer un renoncement à toute autre disposition ou tout autre droit de par ce Contrat.

14. Informations de contact du Titulaire des droits

Si vous souhaitez joindre le Titulaire des droits pour toute question relative à ce Contrat ou pour quelque raison que ce soit, n'hésitez pas à vous adresser à notre service clientèle aux coordonnées suivantes :

Kaspersky Lab ZAO, 10 build. 1, 1st Volokolamsky Proezd Moscou, 123060 Fédération de Russie
Site Internet : www.kaspersky.com

© 2012 Kaspersky Lab ZAO. Tous droits réservés. Le Logiciel et toute documentation l'accompagnant font l'objet de droits d'auteur et sont protégés par les lois sur la protection des droits d'auteur et les traités internationaux sur les droits d'auteur, ainsi que d'autres lois et traités sur la propriété intellectuelle.

INDEX

1. OBJET ET PREAMBULE

2. DEFINITIONS

3. SOUSCRIPTION AU SERVICE

3.1 Conditions de souscription

3.2 Subvention

4. CONTENU DU SERVICE

4.1 – Description générale du Service

4.2 Service d'accès à Internet par le satellite

4.1.1 Principes généraux

4.1.2 Débit et volume de données échangées

4.3 – Accès au Service

4.4. Utilisation conforme du Service

4.5 - Matériel

4.6. Téléphone par Satellite

4.6.1 Présentation

4.6.2 La ligne téléphonique IP

4.6.3 Accès au Service Téléphone par Satellite

4.6.4 Utilisation du Service Téléphone par Satellite

4.6.5 Qualité de la Communication

4.6.6 Réception de vos messages vocaux

4.6.7 Portabilité

4.7 Contrôle Parental

4.8 Courrier électronique

4.8.1 - Adresses électroniques

4.8.2 - Consultation de votre courrier électronique

4.8.3 - Acheminement des Courriers électroniques

4.8.4 - Stockage des Courriers électroniques

4.9 Services associés de protection de la messagerie

4.9.1 - L'antivirus de messagerie

4.9.2 - L'anti spam de messagerie

4.10 Connexion Internet bas-débit « Nomade »

4.11 Securitoo Intégral

4.12 Option Fidélité

5 – MIGRATION A L'INITIATIVE DU CLIENT

5.1 La migration vers une autre Offre d'abonnement à un Service d'accès à Internet par satellite

5.2 La migration vers une Offre d'abonnement à un Service d'accès à Internet par ADSL

5.3 Les frais de migration et la facturation

6 – TARIFS ET PAIEMENT

6.1 Tarifs

6.2 Modalités de facturation et de règlement

7 - RESPONSABILITE

8 - DUREE DU CONTRAT

8.1 Durée du Contrat relatif au Service d'accès à Internet

8.2 Durée du Contrat relatif à l'Option Téléphone par Satellite

9 - RESILIATION

9.1 - Résiliation sans faute à votre initiative

9.2 - Résiliation pour motif légitime du Client

a) Résiliation en cas de défaut de signal

b) Déménagement

c) Résiliation en cas d'obstacles juridiques rendant impossible l'installation de la Parabole

d) Motifs légitimes particuliers

10 - OPTIONS LORS DE LA CESSATION DU CONTRAT